Vivre à Angers

N° 368 / NOVEMBRE 2012

SERVICES
Angers Mix'Cité pour s'enrichir des différences

REPORTAGE
Découvrez les coulisses du Quai

GUIDE
Titi Robin, en concert au Grand-Théâtre

Soleils d'hiver

du 1er au 31 décembre

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou **journal@ville.angers.fr**
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique forum du journal Vivre à Angers

LE NÉCESSAIRE ACCÈS AUX DROITS

" La question de l'intégration est centrale. Les personnes étrangères vivant en France (en situation régulière) ont-elles toujours connaissance des dispositifs existants ? Qu'en est-il à Angers ? **Quentin** (courriel)

JEAN-MICHEL DELAGE

Le conseil consultatif des étrangers angevins vient d'être renouvelé.

RÉPONSE

La Ville d'Angers avait innové avec la constitution du premier conseil consultatif des étrangers angevins (CCEA). L'accès à l'information (et donc aux droits) est un véritable enjeu, y compris pour la municipalité. Avec les associations, est organisé l'événement Angers Mix'Cité, samedi 1er décembre, au Quai, en présence du médiateur de la Ville, Henri Poizat.

MARIAGE POUR TOUS

" Bonjour Monsieur le Maire, je vous envoie par l'intermédiaire de ce mail une lettre en pièce-jointe afin de connaître votre positionnement concernant le projet de loi sur le "mariage pour tous" prévu par le gouvernement dans les prochaines semaines. **Vincent T.** (Angers)

THIERRY BONNET / ARCHIVES

RÉPONSE **La réponse est claire et nette : la loi sera respectée et le mariage "pour tous" appliqué à Angers. La position du Maire et de son équipe est connue, très favorable depuis longtemps à un mariage sans exclusive. La question de l'égalité des droits et l'absence de toute discrimination est une approche défendue par les élus dans toutes les actions menées par la Ville.**

NUISANCES SONORES ET INCIVILITÉS

" Monsieur le Maire, Angers est une ville que j'aime. Mais depuis quelques temps, certaines incivilités me la rendent moins agréable : bruit incessant causé par des étudiants avinés ou s'enivrant sur la voie publique… […] Que proposez-vous pour trouver une solution à ce problème car si vous avez mis en place un programme il me semble qu'il ne porte pas vraiment ses fruits ? **AM** (courriel)

RÉPONSE **Attention, ne stigmatisons pas les étudiants et leur présence est appréciée à Angers ! En revanche, la nuit porte en elle sa part de nuisances et de conflits d'usages, c'est vrai. Il y a aussi ces débordements qui inquiètent et qui posent un problème de santé publique. Angers n'est pas la seule ville touchée. Je vais réunir une large table ronde avec tous les acteurs concernés et ouvrir le débat sur ce temps de la nuit (lire aussi en page 9).**

ATELIER GRETHER

Angers, vue par le projet Grether-Phytolab retenu pour aménager les rives de la Maine.

RIVES NOUVELLES, UN PROJET PARTAGÉ

" Je salue l'initiative favorisant la participation des Angevins qui veulent être associés au projet Rives Nouvelles. **Claude G.**

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Restitution du travail du groupe de quatre-vingt-dix habitants devant les élus, le 2 avril dernier.

RÉPONSE **C'est en effet par tirage au sort qu'ont été désignées les 47 nouvelles personnes qui vont rejoindre le groupe de travail déjà constitué par les habitants autour de François Grether et de Phytolab pour suivre les premières étapes de la mise en œuvre du projet Rives Nouvelles.**

Réagissez sur les thèmes abordés dans le journal. Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 17 décembre.

BABELTOUR

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** Technicolor : quel avenir ?

8 **CADRE DE VIE** à Belle-Beille, les jeunes réhabilitent le quartier

10 **SERVICES** dans les quartiers, des citoyens soutiennent vos projets

12 **DÉBAT PUBLIC** Angers Mix'Cité : s'enrichir de nos différences

mieux comprendre

14 **REPORTAGE** dans les coulisses du Quai

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

dossier spécial

SOLEILS D'HIVER, du 1er au 31 décembre

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** tous fans de lecture

28 **RENCONTRES** ils font vivre la BD à Angers

30 **VISITE GUIDÉE** le fonds patrimonial de la médiathèque Toussaint

32 **HISTOIRE** "les premières fois"… premiers numéros, premières plaques

le guide/les sports

33 **EXPOSITION** "Corrélation" au musée des beaux-arts

34 **ÉVÉNEMENT** rencontre avec Titi Robin avant son concert au Grand-Théâtre

35 **OPÉRA** Chapeau de paille et cavalcade nuptiale

36 **CONCERT** Paris Washboard invité de Jazz pour tous

37 **MULTISPORTS** en piste pour un Noël sportif

38 **ZOOM** basket 100 % féminin à Angers

Vivre à Angers

Directeur de la publication Frédéric Béatse. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** Pascal Le Manio. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, François Lemoulant, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher **Visuel de Une** Franck Deniel **Assistante du pôle média et diffusion** Sylvie Montégu, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 3e trimestre 2012, ISSN 0767-354 X

PEFC

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

IMAGE DU MOIS

LES HABITANTS ARRIVÉS RÉCEMMENT À ANGERS ONT ÉTÉ REÇUS À L'HÔTEL DE VILLE.
Plus d'une centaine a répondu à l'invitation du maire Frédéric Béatse. Chaque année, Angers compte entre 2 000 et 2 500 nouveaux foyers venus s'installer. Certains pour des raisons professionnelles, d'autres par agrément, séduits par la cité du roi René. L'occasion pour eux de rencontrer l'équipe municipale, d'avoir une présentation de la ville – son cadre de vie, ses pôles de compétitivité, son enseignement supérieur, ses grands projets... –, et de découvrir les services dispensés aux Angevins et les dispositifs de participation citoyenne qui leur sont offerts.

JEAN-PATRICE CAMPION

Frédéric Béatse,
Maire d'Angers,
frederic.beatse@ville.angers.fr

éDITORIAL

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Avec le retour de Soleils d'hiver, Angers va revêtir ses habits de lumière tout au long du mois de décembre, jusqu'aux fêtes de fin d'année. De nombreuses animations et illuminations viendront égayer la ville, dans son centre comme dans ses quartiers.

ANGERS, VILLE FESTIVE

Cette année, le programme sera renforcé. De nouvelles animations viendront réjouir les petits et les grands : grande roue place Lorraine, station de ski place Molière, patinoire extérieure au Haras… De quoi s'amuser en famille et entre amis.

Avec les organisations de commerçants, nous avons réfléchi ensemble à rendre le centre-ville encore plus attractif et plus accessible avec des navettes gratuites et un stationnement plus facile pendant les fêtes. Vous pourrez en découvrir les détails dans ce magazine.

ANGERS, VILLE SOLIDAIRE

Bien sûr, cette fin d'année ne doit pas cacher les difficultés que beaucoup d'Angevins connaissent. Le village solidaire de Soleils d'hiver, animé par le centre communal d'action sociale et les associations, fera, cette année encore, de Noël un moment de partage et de solidarité.
Même pendant cette période, nous restons mobilisés pour faire d'Angers un territoire qui lutte pleinement contre la crise pour permettre la création d'emplois. Pour les plus jeunes, nous accompagnerons ainsi les emplois d'avenir mis en place par l'État.

Je veux vous souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes, qu'elles vous apportent beaucoup de plaisir et de joie.
Toute l'équipe municipale s'y associe à travers Soleils d'hiver.

TCHAT DU MAIRE LE 5 DÉCEMBRE. Frédéric Béatse répondra en direct aux questions des internautes le mercredi 5 décembre, de 19 h 30 à 20 h 30, sur le site de la Ville. Vous pouvez dès maintenant poser vos questions en ligne sur **www.angers.fr/tchat**

THIERRY BONNET

Boulevard Gaston-Birgé, les 14 hectares du site industriel de Technicolor désormais déserts.

TECHNICOLOR : QUEL AVENIR ?

Le 11 octobre dernier, le tribunal de commerce de Nanterre annonçait, quasi sans surprise, la liquidation du site angevin de Technicolor, entraînant dans son sillage le licenciement de 350 salariés. Un symbole historique de la filière électronique venait de tomber à Angers.
Le 8 novembre, Angers Loire Métropole a confirmé sa détermination de voir aboutir les négociations en cours avec le liquidateur. Dans le même temps, les élus de l'agglomération ont voté l'attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'association des ex-salariés angevins de Technicolor. Objectif : "leur permettre de défendre leurs droits et obtenir un plan de sauvegarde de l'emploi conforme à ce que l'on peut attendre d'un groupe international de 17 000 salariés et qui affiche un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros", estime Jean-Claude-Antonini, président d'Angers Loire Métropole.
La Ville d'Angers accordera la même somme. Assigné en justice dans une double action du liquidateur et de l'intersyndicale, le groupe a entamé des discussions avec les représentants des salariés pour avancer un vrai plan social d'entreprise.
"Si chaque salarié obtient gain de cause, nous pourrons nous en féliciter et notre action n'aura pas été inutile", souligne Jean-Claude Antonini.
Une action qui, le jour même de l'annonce de la liquidation, avait mobilisé les élus des trente-trois communes dont Angers, réunis au sein d'Angers Loire Métropole. Toutes formaient le vœu que l'agglomération se porte acquéreur du site industriel et de tout ou partie de son outil de production. "La période de redressement judiciaire a montré que l'outil de production et les compétences professionnelles disponibles ont un avenir.
Le rôle de notre agglomération est de tout mettre en œuvre pour que des projets industriels, en particulier dans l'électronique, s'y implantent à nouveau, dans le but d'y préserver des emplois", annonçait alors Jean-Claude Antonini.

À l'heure où la rédaction boucle ce numéro, ni l'éventuel dénouement des pourparlers, ni la décision du Tribunal de grande instance de Nanterre ne sont connus.

OCE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Au-delà du véritable gâchis humain que nous regrettons tous, et au vu de la conjucture économique dégradée, j'estime fondamental de maintenir de l'activité économique sur ce site. Je crois en la possibilité d'un développement de l'électronique professionnelle et aux créations d'emplois dans ce secteur. »
Daniel Loiseau, conseiller municipal et vice-président d'Angers Loire Métropole au Développement économique

Le festival des Accroche-cœurs continue avec la société Aqua Viva

La Ville vient de renouveler le contrat d'Aqua Viva production à la direction artistique des Accroche-cœurs. Après avoir mis le cap au Sud, à l'Est et au Nord lors des précédentes éditions, la société de Philippe Violanti se voit confier la mission de continuer à animer les rues angevines pour les trois prochaines années. Pour mémoire, le dernier festival avait réuni 280 000 spectateurs pendant trois jours de spectacles, de déambulations, d'initiatives d'habitants et autres rendez-vous populaires.

THIERRY BONNET

Sortie de "cab" pour Philippe Violanti d'Aqua Viva qui vient d'être reconduit à la tête du festival.

Chirurgie cardiaque : le CHU d'Angers à la pointe

Dix mille interventions à cœur ouvert depuis vingt ans. La chirurgie cardiaque, dispensée au sein du service du professeur Jean-Louis de Brux, est une activité reconnue de l'hôpital universitaire angevin. Et cela grâce à une politique de prise en charge rapide des patients et le développement de nouvelles techniques chirurgicales. Notamment en matière de circulation extra-corporelle et d'implantation de valves transcathéter, deux domaines dans lesquels le CHU fait référence. À court terme, le service de cardiologie table sur huit cents opérations par an.

JEAN-PATRICE CAMPION

Le chantier de la Cité, boulevard du Doyenné.

En 2013, les associations auront leur Cité

Un lieu dédié à la vie des 1700 associations que compte Angers. Voilà la vocation du nouveau bâtiment en construction boulevard du Doyenné. Appelé la Cité, l'équipement sera investi dans un premier temps par la direction Développement de la vie associative et huit associations dès cet été, puis ouverte à l'ensemble des associations angevines à la rentrée.
7000 m² sont ainsi en cours d'aménagement dans l'ancienne friche des abattoirs. Quand on voit aujourd'hui les façades colorées, on comprend que peu de choses ont été conservées de l'austère construction initiale.
Le bâtiment s'étend sur deux niveaux. L'étage supérieur accueillera le public dans un grand hall. Les douze agents du service municipal dédié à la vie associative y prendront leurs quartiers. Leur rôle est à la fois de soutenir les associations dans leur fonctionnement et leur développement, mais aussi de faciliter l'engagement bénévole. En un mot : les soutenir dans leurs activités, les aider à se rencontrer et à se former. Toutes ces missions sortiront renforcées avec une nouveauté : la mise en place d'une véritable pépinière pour accompagner l'émergence des associations.
Le site disposera de cinq salles de réunion, de sept salles d'activités et de lieux d'animation.
Enfin, cinq associations y auront leurs locaux : l'instance régionale de prévention santé (IREPS), trois associations du champ du handicap mental et psychique, et un collectif de vingt-quatre compagnies de spectacle vivant.
Trois plateformes logistiques, au niveau inférieur, seront réservées aux associations caritatives : Banque alimentaire, Restos du cœur et Secours populaire. Il s'agit d'améliorer la gestion de leurs stocks, avec notamment, chose rare, un espace commun dit en froid négatif.

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll affirme son soutien à Végépolys

JEAN-PATRICE CAMPION

En déplacement à Angers le 11 octobre, Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, a rencontré le maire Frédéric Béatse, accompagné d'élus locaux et de Jacques-Antoine Cesbron, président du pôle de compétitivité Végépolys.
La rencontre était en effet consacrée à la filière angevine du végétal spécialisé, "qui se situe dans le top 3 mondial par le nombre et la diversité de ses acteurs", a rappelé Jacques-Antoine Cesbron. Nécessité de développer des cultures résistantes au changement climatique, préoccupations croissantes liées au respect de l'environnement et de la biodiversité : "l'agriculture française doit se placer à la pointe de ces enjeux, et pour cela, Angers constitue notre base de lancement", a insisté le ministre. "Dans le contexte que nous connaissons, nous devons nous appuyer sur nos points forts, a pour sa part souligné Frédéric Béatse. Le pôle angevin est une force, dans un secteur en plein développement."

THIERRY BONNET

Valérie Fourneyron, ministre de la Jeunesse, et le maire Frédéric Béatse, à la rencontre des jeunes de Belle-Beille participant à l'opération Bâti Jeunes.

À BELLE-BEILLE, LES JEUNES RÉHABILITENT LE QUARTIER

Réhabilitation de façades et de locaux associatifs et commerciaux, nettoyage, décapage de sols et de murs, travaux de peinture… ce sont les missions confiées à quatorze jeunes du quartier de Belle-Beille, dans le secteur Notre-Dame-du-Lac, lors de l'opération Bâti Jeunes, pendant un mois, à raison de 28 heures par semaine. Ce nouveau dispositif d'insertion professionnelle initié par la Ville s'adresse aux 16-25 ans éloignés de l'emploi avec pas ou peu de qualification. Le tout relayé et encadré sur le terrain par la Mission locale angevine, les éducateurs de prévention de l'association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA) et la Régie de quartiers. "L'emploi et notamment l'emploi des jeunes est une priorité pour l'équipe municipale, rappelle Frédéric Béatse, le maire. Tout ce qui touche à leur remise à l'emploi direct va dans le bon sens. C'est souvent pour eux une première ligne sur un CV mais c'est aussi une bonne occasion de redorer leur image, de leur donner confiance et, par la même occasion, de participer à l'amélioration de leur cadre de vie." L'expérimentation menée s'avère concluante pour les jeunes embauchés. Tous sont ravis d'avoir pu décrocher un job et découvrir quelques facettes des métiers du bâtiment. En attendant de se tourner vers des formations qualifiantes voire, pour deux d'entre eux, de monter leur auto-entreprise de peinture.

Bâti Jeunes est un élément de la "boîte à outils" mise en place à l'échelle de la ville et de l'agglomération afin d'aider les jeunes à s'insérer professionnellement : Forum pour l'emploi, Jobs divers, chantiers d'insertion, aide au permis de conduire, fonds d'aide aux projets de jeunes, olympiade des métiers… Des exemples salués par Valérie Fourneyron, ministre de la Jeunesse et des sports, venue à Angers le 19 octobre rencontrer les jeunes à Belle-Beille.

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Bâti Jeunes permet de trouver du travail sur une durée assez courte mais tout est bon à prendre quand on est à la recherche d'un travail. Je vais maintenant essayer de passer un CAP de peinture avec pour objectif de devenir moi-même un jour encadrant d'un chantier d'insertion. Histoire de pouvoir rendre ce qu'on m'a donné. »

Benjamin, participant à Bâti Jeunes.

À SAVOIR

L'alcool vu par les jeunes en vidéo

"Quelques grammes de bon sens" est un concours vidéo lancé par la Ville à destination des 15-30 ans. L'idée est de fournir un clip d'une minute maximum traitant de la prévention autour de l'alcool et des conduites à risques associées : effets sur la santé, comportement par rapport aux autres, propreté publique, nuisances sonores, estime de soi… Date limite d'inscription le 3 décembre et livraison du clip jusqu'au 22 février.
Règlement : www.angers.fr/jeunes

Opération Crapauduc

Troisième campagne Crapauduc lancée par la Ville, en partenariat avec la LPO. Objectif : limiter la mortalité des batraciens qui, en février et mars, pour aller se reproduire et pondre dans l'étang du centre nautique du Lac de Maine, doivent traverser l'avenue du lac de Maine où environ 10 000 véhicules transitent chaque jour.

Une réunion d'information pour les bénévoles souhaitant s'investir dans l'opération est organisée le mardi 27 novembre, à 20 h 30, à la Maison de l'environnement.

Ma santé dans mon assiette

La Ville organise en 2012-2013 une série d'animations mensuelles autour de l'alimentation. Prochain rendez-vous : un accueil-goûter sur le thème "Alimentation et plaisir", le 13 décembre, au centre de soins de suite Saint-Claude (Village santé Angers-Loire à Trélazé).
Inscription au 02 41 20 55 20.
Renseignements : direction de la Santé publique, 02 41 05 44 19 ou **www.angers.fr/vie-pratique/social-sante/**

8% minimum de consommation énergétique en moins, en modifiant quelques habitudes pendant la période de chauffage des logements, c'est le défi "Familles à énergie positive" auquel s'associe Angers Loire Métropole, dans le cadre du Plan climat énergie territorial. Pour y participer, inscription jusqu'au 30 novembre sur **http://paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr**

JULIEN REBILLARD

Parmi les dispositifs créés pour encadrer la vie nocturne : la charte des organisateurs de soirée.

La Ville réunit tous les acteurs de la nuit

Parce qu'elle est une composante naturelle d'une ville animée où chacun a sa place, la vie nocturne existe à Angers.
Mais parce qu'elle peut engendrer des nuisances et des conduites à risques, elle doit être encadrée dans un objectif de sécurité et de respect mutuel.
Différents dispositifs ont déjà été mis en place par la Ville, comme la charte des organisateurs de soirée, celle des bars et établissements de nuit, ou encore le déploiement d'équipes de Noxambules dans les rues du centre-ville.
Ce mois de décembre, une nouvelle étape va être lancée avec la première tenue des Assises de la vie nocturne. Représentants de la Ville, de la préfecture et de la police nationale, des établissements d'enseignement supérieur, des bars et discothèques, des conseils de quartier centre-ville et Doutre, seront consultés avant de présenter des propositions concrètes au printemps.

Stop au gaspillage alimentaire !

Selon l'Ademe, chaque Français jette 7 kg par an d'aliments non entamés, voire encore emballés. Il faut à cela ajouter 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés. Pour que chacun, à son niveau, prenne conscience de ce grand gaspillage alimentaire, de la grande distribution au consommateur en passant par les agriculteurs, les entreprises de la restauration, de l'agroalimentaire et les pouvoirs publics, Angers Loire Métropole lance une vaste opération de prévention auprès des Angevins. Objectifs : réduire les volumes de déchets liés au gaspillage ainsi que leur impact environnemental. Pour cela, les ambassadeurs du tri vont se mobiliser auprès des Angevins, dans le cadre de la Semaine nationale du tri, jusqu'au 25 novembre. En 2013, des animations seront organisées sur les marchés d'Angers, ainsi que des ateliers de sensibilisation dans les quartiers.
À noter qu'un guide édité par la Jeune chambre économique est en ligne sur **www.angersloiremetropole.fr/zerogaspi** où l'on peut aussi s'inscrire pour échanger des astuces et des recettes pour accommoder les restes.

JEAN-PATRICE CAMPION

Les bénévoles du fonds de participation de Belle-Beille se réunissent une fois par mois pour étudier les projets présentés par des associations ou groupes d'habitants.

DANS LES QUARTIERS, DES CITOYENS SOUTIENNENT VOS PROJETS

L'association du fonds de participation des habitants (FPH) de Belle-Beille soutient financièrement chaque année des projets collectifs, proposés par des habitants ou des associations : fêtes de quartier, sorties familiales… Leur point commun : favoriser le lien social dans le quartier, renforcer la solidarité, contribuer au mieux-vivre ensemble. C'est tout l'objet des fonds de participation des habitants, lancés voici plus de dix ans à la Roseraie, Monplaisir, Deux-Croix Banchais, Hauts-de-Saint-Aubin, Belle-Beille, aujourd'hui étendus à toute la ville. L'an dernier près de quatre-vingts projets proposés par des collectifs d'habitants ou d'associations ont vu le jour.
Et ceci grâce à l'engagement bénévole d'habitants de tous horizons qui étudient les demandes, en débattent, décident librement de l'utilisation des crédits attribués par la Ville, dans un véritable exercice de démocratie citoyenne.
"Transparence, efficacité, convivialité, ce sont les trois mots qui résument notre action depuis douze ans !, s'enthousiasme François Néron, trésorier du FPH de Belle-Beille. Nous avons instruit et validé deux cents projets de toutes sortes, et depuis deux ou trois ans, ils émanent de plus en plus d'habitants, et non d'associations. Pour nous, l'objectif est atteint."

Même enthousiasme du côté de la Roseraie : "C'est un coup de pouce citoyen à la réalisation de micro-projets", résume Jean Coreau, président du FPH.

Contacts :
- **Centre-ville, Saint-Serge, Ney, Chalouère, 02 41 05 42 10**
- **Roseraie, Justices, Madeleine, Saint-Léonard, 02 41 66 02 61**
- **Belle-Beille, Lac de Maine, 02 41 73 36 15**
- **Hauts-de-Saint-Aubin, Doutre, Saint-Jacques, 02 41 35 10 59**
- **Monplaisir, Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais, 02 41 37 07 65 (le matin) et 02 41 37 73 77 (l'après-midi)**
- **Mission cohésion sociale, 02 41 05 45 60**

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Une animation pour Noël dans une cage d'escalier, une sortie pêche pour les habitants, des soirées musicales organisées par les jeunes… Tous ces projets sont importants à leur échelle : ils font se rencontrer les habitants, incitent les plus isolés à sortir de chez eux et sont valorisants pour les organisateurs. Ils ne verraient pas le jour sans le soutien du fonds de participation. »

Jean Coreau, président du fonds de participation des habitants, la Roseraie.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

À SAVOIR

Une seule adresse au service des associations angevines

La Ville a créé une adresse électronique **infocom@ville.angers.fr** afin de permettre aux associations de transmettre leurs actualités. Celles-ci seront alors diffusées sur le support de communication le mieux adapté : le site angers.fr, les panneaux numériques ou prochainement le site de la vie associative asso.angers.fr.

Salon Studyrama

Cette 6e édition permettra aux futurs bacheliers et étudiants de découvrir plus de 300 formations post-bac (universités, grandes écoles et centres de formation d'apprentis) et de trouver des réponses en matière d'orientation. Parc-expo, 1er décembre, de 10 h à 18 h. Entrée libre.

10e réveillon de l'amitié

Huit associations caritatives et sociales, avec le soutien de la Ville et du centre communal d'action sociale, organisent le réveillon de la Saint-Sylvestre pour un millier de convives, quel que soit leur milieu social. Pour marquer sa dixième édition, deux nouveaux spectacles en plus de l'orchestre professionnel seront proposés. **Réservation au 0 800 003 049 (gratuit depuis un poste fixe).**

Carte A'tout : pensez au portail internet

Besoin de commander une carte A'tout ? De gérer son compte et ses services : transports en commun, bibliothèques, piscines, patinoire ou animations sportives ? http://atout.angers.fr, le portail internet dédié à la carte A'tout est pratique et permet à chaque abonné de consulter sa situation en toute confidentialité.

VéloCité dans les foyers de jeunes travailleurs

À la Roseraie, en centre-ville et dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, trois foyers de jeunes travailleurs proposent désormais des vélos à leurs locataires. Prêtés aux structures d'hébergement par VéloCité, les deux-roues sont mis à disposition des jeunes. Un bon plan pour tester le service, avant éventuellement de s'inscrire dans le cadre d'un prêt de longue durée. "Nous disposions déjà de vélos, explique Florent Beillard, animateur au foyer David-d'Angers. Adaptés aux déplacements en ville, les cinq supplémentaires de VéloCité nous permettent de répondre à une demande ponctuelle ou régulière. L'objectif étant bien sûr d'inciter les jeunes à devenir eux-mêmes emprunteurs."

3 000 vélos aux couleurs de VéloCité sont aujourd'hui en circulation à Angers. Réservé aux personnes habitant ou travaillant à Angers, le prêt est possible auprès des agences du centre-ville (rue Paul-Bert) et de Belle-Beille (centre commercial Beaussier), pour une durée d'une semaine à quatre mois maximum, renouvelable deux fois.

Renseignements : 02 41 18 13 21, velocite@ville.angers.fr

Tout sur la retraite au parc-expo

Le salon Tremplin Retraite pose pour la première fois ses valises à Angers, les 7 et 8 décembre, au parc-expo. À l'origine de la manifestation, six caisses de retraite réunies pour préparer et réussir le passage à la retraite. Au programme : stands d'information sur les services à la personne, la santé et le bien-être, les droits et le patrimoine, les loisirs et la vie associative. La Ville se mobilise pour l'occasion et y présentera son offre de services à destination des retraités et le label international "Ville, amie des aînés" dans lequel elle est engagée. Le centre communal d'action sociale (CCAS) proposera une conférence par jour, respectivement sur le bénévolat et l'aide aux aidants.
Parc-expo, de 9 h 30 à 19 h 30 (18 h le samedi). Entrée libre.

Navettes et bus gratuits pour aller voir le SCO

THIERRY BONNET

Depuis le match contre Monaco du 19 octobre, des navettes gratuites sont mises en place à chaque match du SCO joué à Jean-Bouin, à 18 h 45. Les départs se font de trois quartiers : Monplaisir, la Roseraie et Belle-Beille. Les soirs de matchs, les bus du réseau Irigo sont gratuits pour les spectateurs qui se rendent au stade, sur présentation de leur billet d'entrée, à partir de 17 h 30 pour le trajet aller et jusqu'à 21 h 30 pour le retour.
Détail des horaires et trajets des navettes sur www.angers.fr/info

VITE LU

Les rendez-vous du centre information jeunesse

Les formations sanitaires et sociales seront au cœur de la rencontre organisée le 21 novembre par le centre information jeunesse (CIJ) pour les lycéens, salariés, demandeurs d'emploi et étudiants. Ces derniers seront aussi invités à découvrir, le 5 décembre, les jobs d'été proposés par la Ville, Angers Loire Métropole et le CCAS. Le dernier rendez-vous de l'année, le 12 décembre, présentera le service civique, en compagnie de l'association Unis-cités.
CIJ, 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47, www.angers.fr/jeunes

Les musées en ligne

Tout sur les musées angevins sur **http://musees.angers.fr**, leur nouveau site Internet. L'occasion de retrouver en ligne les expositions en cours et à venir, les collections, les œuvres en voyage, les ateliers pour le public et les scolaires et plein d'infos pratiques.

Animer le temps de restauration scolaire

La Ville recrute des étudiants afin d'animer le temps de restauration scolaire au sein des écoles maternelles et élémentaires publiques d'Angers ; un job d'appoint à temps non-complet de deux heures par jour, de 11 h 45 à 13 h 45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Candidatures (CV et lettre de motivation manuscrite) à adresser à la Direction Éducation-Enfance, service Animation-Ressources humaines, CS 80 011, 79 020 Angers CEDEX 02 ou à déposer au Point Info Famille de l'hôtel de ville.

BABELTOUR

En clôture de l'événement Angers Mix'Cité, Babeltour fera danser le public avec son spectacle interactif "Baldescal".

ANGERS MIX'CITÉ : S'ENRICHIR DE NOS DIFFÉRENCES

Promouvoir la diversité, lutter contre les discriminations, informer le public sur ses droits et s'enrichir de nos différences : c'est toute l'ambition d'Angers Mix'Cité, organisé le 1er décembre, au théâtre le Quai. Ce premier rendez-vous proposé par la Ville, en partenariat avec l'Inter-CE Dacc et plus de cent dix associations, s'inscrit dans la continuité des actions menées contre les discriminations, qu'elles soient liées aux origines, à l'orientation sexuelle, au handicap, à l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'emploi…

"Angers compte de nombreux acteurs institutionnels ou associatifs qui agissent pour l'accès aux droits, qui luttent contre les discriminations et favorisent les échanges culturels, rappelle Silvia Camara-Tombini, adjointe au maire en charge de la Diversité, de la démocratie participative, de la jeunesse, de la politique de la ville et de la coopération décentralisée. L'objectif de la Ville est de fédérer tous ces partenaires autour d'un événement grand public, un temps d'échanges, de débats et d'animations, favorisant une meilleure compréhension de l'autre."

Et il fallait bien les espaces offerts par le théâtre le Quai pour accueillir l'ensemble des rendez-vous de la journée : un forum d'accès aux droits, une table-ronde, une rencontre entre le maire et des chefs d'entreprise, une conférence du paléoanthropologue Pascal Picq, mais aussi des spectacles pour toute la famille, des contes, des animations sportives, une scène ouverte aux talents locaux… Pour conclure, en soirée, avec O'Slim (humour, beat-box et rap), Humanist (rap) et le spectacle interactif Baldescal proposé par Babeltour. "Après Cité Métisse à Cholet le 24 novembre, et avant Tissé Métisse le 8 décembre à Nantes, un front régional de lutte contre les discriminations se dessine avec Angers Mix'Cité", conclut l'adjointe au maire.

Angers Mix'Cité, le Quai, 1er décembre, gratuit.
Le 30 novembre : conférence de l'historien Nicolas Bancel, "L'invention de la race", à 20 h, à l'université.
Programme sur www.angers.fr

Un film sur les Angevins venus d'ailleurs

"C'est comme ça ! Histoire d'Angevins venus d'ailleurs", sera projeté le 3 décembre à 20 h 15 aux 400 coups. Réalisé par l'association Histoire et mémoire de l'immigration dans la région angevine, l'Aptira et avec le concours d'universitaires, ce documentaire fait entendre la voix d'Angevins issus de l'immigration, entre les années 60 à 80. Originaires du Maghreb, de Turquie, du Cambodge, pourquoi ces hommes et femmes ont-ils quitté leur pays et choisi la France ? De leur voyage à leurs premiers pas à Angers, ils témoignent des conditions de cette immigration.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Agenda 21 de la biodiversité : un forum avant la concertation

Le printemps 2013 sera placé sous le signe de la biodiversité. Chacun sera en effet invité à s'exprimer au cours de la concertation qui aboutira à l'adoption d'un Agenda 21 de la biodiversité, à l'échelle du territoire d'Angers Loire Métropole. La réflexion sera lancée dès le samedi 24 novembre au cours du Forum de la biodiversité organisé au Grand-Théâtre, de 9 h à 12 h. Dans la matinée, les participants pourront s'informer sur le projet et échanger avec Philippe Clergeau, professeur au muséum national d'histoire naturelle, spécialiste des biodiversités urbaines.
Puis de 12 h à 18 h, animations ludiques et pédagogiques ouvertes à tous : spectacles et contes, expositions, jeux sur la biodiversité… Gratuit.

JEAN-PATRICE CAMPION

Des ateliers de sensibilisation aux énergies étaient proposés, lors du Forum angevin du climat et de la Fête de la science.

Plan climat énergie territorial : toujours mobilisés

Les 14 et 15 octobre, le cinquième Forum angevin du climat était organisé, en partenariat avec l'association Terre des sciences et la Fête de la science. Placé sous le signe des économies d'énergie, ce rendez-vous proposé par Angers Loire Métropole a permis d'évaluer les actions mises en place dans le cadre du Plan climat énergie territorial et de relancer la mobilisation pour la réduction des gaz à effet de serre.

Lancé voici un an, le Plan climat s'appuie sur la mobilisation de tous les acteurs du territoire, invités à signer une charte d'engagement. À ce jour, une centaine de collectivités, entreprises, associations et particuliers ont rejoint le mouvement et agissent au quotidien, en diminuant leurs quantités de déchets, en privilégiant les produits à faible impact carbone et les modes de déplacement doux…
www.angersloiremetropole.fr/planclimat

À SAVOIR

"Code de la rue" dans le centre-ville

Le conseil de quartier du centre-ville invite les habitants du secteur à une réunion pour le lancement de la concertation "Code de la rue", le mercredi 28 novembre à 20 h, dans la salle audiovisuelle de l'hôtel de ville. **Renseignements : 02 41 05 42 10.**

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille Mairie de quartier, 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81
Martine Devaux (adjointe), 12 décembre, de 16 h à 17 h 30.
Mamadou Sylla, 19 décembre, de 16 h à 17 h 30 et 22 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

Centre-ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Rachel Capron (adjointe), sur rendez-vous
Pierre Laugery, 1er et 8 décembre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.
Marie-Paul Clemot-Streliski, 24 décembre, de 14 h à 15 h ou sur rendez-vous.

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon, 02 41 05 40 88
Point info quartier
Jamila Delmotte (adjointe), 5 décembre, de 10 h 30 à 12 h.
Annette Bruyère, 15 décembre, de 10 h 30 à 12 h et 21 décembre, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous.
Maison de quartier
Jamila Delmotte (adjointe), 13 décembre, de 14 h à 16 h.
Centre Marcelle-Menet
Annette Bruyère, 21 décembre, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Beaudouin Aubret, sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
Silvia Camara-Tombini (adjointe), 7 et 21 décembre, de 10 h 30 à 12 h.
Philippe Lahournat, 12 décembre, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous.

Monplaisir
Mairie de quartier, 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60,
Jean-Pierre Chauvelon (adjoint), 5 décembre, de 11 h à 12 h 30, sur rendez-vous les autres jours.
Rachida Ouattara, 12 et 26 décembre, de 11 h 30 à 12 h 30.
Centre Robert-Schuman, 12, bd Robert-Schuman, 02 41 04 40 42
Luc Belot, 21 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous les autres jours.

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
Norma Mével-Pla (adjointe), 12 décembre, de 14 h à 16 h 30 et 22 décembre, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous
Bruno Baron, 1er décembre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.
Renée Solé, 22 décembre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous.
Les Pépinières, 27, rue de la Morellerie
Norma Mével-Pla (adjointe), 5 décembre, de 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé.
Marianne Prodhomme (adjointe), 1er décembre, de 11 h à 12 h 30, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04.
Rose-Marie Véron, 8 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Anne Lebeugle, 15 décembre, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88.

Saint-Serge, Saint-Michel
Vincent Dulong (adjoint), 15 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, 02 41 05 40 88.

Saint-Nicolas, Doutre
47, rue Saint-Nicolas
02 41 35 10 59
Catherine Besse (adjointe), 6 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
15 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sans rendez-vous.
Mongia Sassi, 1er décembre, de 10 h 30 à 12 h.
Jean-Luc Rotureau, 8 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, 02 41 05 40 44.
Solange Thomazeau, 12 décembre, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous.
Lucien Chouteau, 22 décembre, de 10 h à 12 h.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Mairie de quartier
Christian Cazauba (adjoint), 15 décembre, de 10 h à 11 h, sur rendez-vous au 02 41 79 14 40.

DANS LES COULISSES DU QUAI

➔ Mardi 23 octobre, 630 spectateurs sont attendus le soir au Quai pour assister à la représentation de Tempête sous un crâne, une adaptation des Misérables par la compagnie Air de Lune. Pourtant, bien d'autres choses vont se passer durant cette journée. Bienvenue dans les coulisses du Quai.

Il est dix heures. Dans la salle du théâtre 900, les techniciens sont à pied d'œuvre. "Après le démontage du spectacle d'hier soir, l'équipe est arrivée à quatre heures du matin pour entamer le montage de Tempête sous un crâne, explique Matthieu Mangin, le régisseur général du Quai. C'est rare que l'on enchaîne de cette façon, mais tout va bien, il ne devrait pas y avoir de retard." Changement de décor, de lumière, placement des instruments de musique… Beaucoup de choses restent à faire avant l'arrivée de la troupe pour le filage, une répétition en accéléré qui permet aux comédiens de prendre leurs marques sur la scène.

Démontage, montage, ateliers et répétition

11 heures. Lucie, l'habilleuse, s'occupe des costumes.
Dans les étages, les équipes administratives de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Le Quai sont aussi à l'œuvre. L'EPCC est la structure qui fait tourner le bâtiment, gère les plannings et assure les fonctions mutualisées (la billetterie, la communication, la technique) qui servent également au centre national de danse contemporaine (CNDC) et au Nouveau théâtre d'Angers (NTA).
Pause déjeuner. Les réglages sont presque au point ; les techniciens mangent au bar du Forum.
13 heures. La billetterie ouvre.
Le Forum restera plutôt désert quelques heures, avant de s'animer en fin d'après-midi.
14 heures. Emmanuel Bretonnier, le responsable des relations avec le public du NTA, accueille les élèves de 5e du collège Jean-Monnet, dans le cadre de Brûler les planches. "Ce dispositif permet à une trentaine de classes chaque saison de découvrir les dessous de la fabrication d'une pièce, le travail de la régie et le jeu sur une scène grâce à des ateliers."Alors qu'il leur explique le rôle de l'équipe technique, les lumières s'éteignent. Coupure de courant généralisée à Angers. Tout le monde est évacué. Virginie Brochard, la comédienne chargée d'animer l'atelier de jeu théâtral, en profite pour improviser une activité avec les élèves.

Le Forum s'anime

16 heures. Le courant est rétabli.
Dans un des studios de danse du CNDC, Emmanuelle Huynh, la directrice, débriefe sa répétition du matin avec le danseur japonais Akira Kasai. Ils dansent bientôt à la Maison du Japon à Paris et doivent ajuster quelques détails. Non loin de là, dans un autre studio, des étudiants suivent un cours d'anatomie.
Sur la scène, les comédiens sont en plein filage. "On a déjà joué ici hier soir, mais c'était une pièce différente, raconte Camille de La Guillonnière, l'Angevin de la troupe.
Là, on prend nos marques pour

(suite page 16)

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« Avec mon mari, nous avons vu l'article sur Camille de La Guillonnière dans le journal ce matin. Nous le connaissons, alors je suis venue prendre des places pour le spectacle de demain soir. C'est la première fois que je viens au Quai, d'habitude on va plutôt à Amphitéa ou au centre de congrès. Mais je vais prendre la programmation pour voir. »
Myriam, assistante maternelle à Angers

PHOTOS THIERRY BONNET

74 personnes travaillent chaque jour au Quai, au NTA et au CNDC.

68 861 entrées aux spectacles payants enregistrées pour la saison 2011-2012, et près de 7 000 abonnés.

281 représentations ont été programmées en 2011-2012. S'y ajoutent les expositions, rencontres et ateliers organisés.

L'APRÈS-MIDI, les comédiens répètent sur la scène du théâtre 900. Rien n'est laissé au hasard : déplacements, réglages son et lumière calés au millimètre. Plus tard viendra l'heure de l'échauffement et du maquillage.

Dans le Forum, les spectateurs viennent chercher leurs billets, alors qu'un spectacle d'impro est donné.

(suite de la page 14)

celle-ci. C'est agréable de jouer ici trois jours d'affilée : on commence à se sentir à la maison !" À quelques mètres de là, le Forum s'anime. Des étudiants attendent Jean Bellorini, le metteur en scène de la pièce, pour une rencontre avant le spectacle. Du côté de la billetterie, Agnès Vallier, la responsable de l'accueil des publics, attend les hôtes d'accueil pour le briefing de 18 h 30. Ce soir, sur la vingtaine d'étudiants recrutés pour la saison, ils seront neuf pour accueillir, placer et contrôler les billets des spectateurs. Il est 19 h 35 : le public est installé, les comédiens maquillés, les lumières réglées. Le spectacle peut commencer.
Le Quai, cale de la Savatte, 02 41 22 20 20, www.lequai-angers.eu

Du matin au soir, les équipes du Quai ne chôment pas. Lucie, l'habilleuse, passe un coup de fer sur les costumes dès son arrivée à 10 heures. Toute la journée, Matthieu Mangin, le régisseur général, veille au grain pendant que les équipes techniques s'affairent sur scène et en régie. À la billetterie, en fin d'après-midi, Agnès Vallier distribue les rôles aux hôtes d'accueil chargés de guider le public.

Les étudiants du CNDC sont attentifs aux explications de leur professeur d'anatomie. Ce jour-là, les danseurs apprennent à comprendre les mouvements qu'ils font, pour éviter les blessures.

PHOTOS THIERRY BONNET

Vivre à Angers

N° 368 / NOVEMBRE 2012

➔ Cette année, les Soleils d'hiver brilleront encore plus fort. La manifestation phare d'animation du centre-ville propose un programme riche en spectacles, attractions et surprises. Objectif : offrir aux clients ou visiteurs du centre-ville les meilleures conditions pour effectuer leurs achats de Noël.

Services et animations pour Noël

THIERRY BONNET / ARCHIVES

MARCHÉ DE NOËL

Une grande roue place Lorraine

DR

C'est la grande nouveauté de l'année ! Pour la première fois, Soleils d'hiver accueillent une grande roue. Histoire de prendre un peu de hauteur et découvrir Angers sous un angle totalement inédit. Située place Lorraine, cette grande roue dominera du haut de ses 40 m le boulevard Foch. "Il s'agit ainsi d'installer une attraction marquante, vitrine de Soleils d'hiver, en bordure de cet axe essentiel, un peu comme une animation d'appel", précise Jacques Motteau, l'adjoint au Commerce.
Du 3 décembre au 3 février, tous les jours, de 10 h à 22 h ; samedis et vacances, de 10 h à minuit ; le 25 décembre et le 31 décembre, de 10 h à 21 h. 5 euros le tour, tarif dégressif, gratuit pour les moins de 5 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Une offre élargie de services pour faciliter les achats

À l'approche des fêtes de fin d'année, le pouvoir d'attraction du centre-ville se trouve renforcé avec l'opération Soleils d'hiver. Afin d'offrir aux clients un confort d'achat optimum, la Ville et les organisations professionnelles des commerçants ont concocté une offre renforcée de services. Notamment en matière d'accessibilité et de déplacements. Une navette gratuite sillonnera ainsi le centre-ville les mercredis et samedis avant Noël, ainsi que le 24 décembre et l'après-midi des 20 et 21 décembre. Toutes les 15 à 20 minutes, elle reliera différents points de la ville et les parcs de stationnement. Bien pratique pour se déplacer, même les bras chargés. Cadeau supplémentaire : du 1er au 24 décembre, la première heure de parking sera offerte dans les parcs de stationnement du centre-ville (hors Ralliement) : République, Poissonnerie, Molière, Mitterrand, Berges de Maine, Mail, Leclerc et Bressigy.
Et comme il n'est pas toujours aisé de faire ses courses de Noël en compagnie de ses enfants (NDLR : surtout quand ils croient encore au Père Noël), la Ville met à disposition des familles une garde d'enfants gratuite pour les 3-10 ans, les mercredis et samedis, de 13 h à 19 h, au Grand-Théâtre.

NOSODA

Un des plus importants marchés de Noël de l'Ouest, une grande roue culminant à 40 mètres de hauteur, des illuminations féeriques, des spectacles nocturnes, une station de ski place Molière et, bien sûr, le "vrai" Père Noël… Le centre-ville sera, à coup sûr, tout au long du mois de décembre l'endroit rêvé pour effectuer ses achats de Noël ou simplement passer de bons moments.
"Nous confirmons notre priorité de positionner le centre-ville d'Angers comme une destination commerciale animée, explique Frédéric Béatse, le maire. Pour cela, la municipalité multiplie les initiatives afin de rendre notre cœur de ville le plus accessible et le plus attractif possible. Il ne faut jamais oublier qu'avec son millier de commerces, le centre-ville d'Angers est le plus grand centre commercial à ciel ouvert du département."

90 chalets sur le marché de Noël

Cette édition 2012 de Soleils d'hiver poursuit donc le changement de dimension enclenché l'an passé avec notamment un marché de Noël qui s'étoffe. De 40 commerçants en 2008, on est passé à 70 en 2010, puis à 80 en 2011, pour atteindre cette année 90 chalets. Il s'agit de proposer une offre commerciale complémentaire, plus orientée vers la vente d'objets traditionnels : jouets en bois, santons, pains d'épices… "Cette dynamique va continuer. L'idée étant de développer un marché de Noël de qualité et de pouvoir s'afficher de façon incontestable comme le plus grand marché de Noël de l'Ouest de la France", poursuit le maire.

Inauguration le 1er décembre

Soleils d'hiver démarrera en trombe le samedi 1er décembre par une journée exceptionnelle de lancement. À ne pas oublier, l'arrivée très attendue du Père Noël, à 16 h, placette Saint-Aubin. L'homme à la barbe blanche débarquera en terre angevine dans un

Quatre nocturnes très animées

Comme l'an passé, le marché de Noël ouvrira en nocturne les quatre samedis de décembre précédant Noël. Et ce jusqu'à 22 h, soit une heure de plus que l'année dernière. Histoire de pouvoir bien en profiter. D'autant que sur ces journées spéciales, tous les efforts ont été déployés sur les animations et spectacles. Le 1er décembre sera marqué par l'arrivée du Père Noël, le lancement des illuminations et un magnifique spectacle déambulatoire proposé par la compagnie Mademoiselle Paillette. Au programme du 8 décembre : randonnée aux lampions, concert vocal du conservatoire, déambulation de sapins malicieux.
Le 15 décembre, on écoutera le quatuor vocal a capella de la compagnie Le Manège Lyrique et on admirera la dextérité d'un sculpteur de glace. Le 22 décembre, on suivra deux étonnantes parades de Noël : tout d'abord celle de paquets cadeaux, sapins et bonshommes de neige, puis celle de soldats jouets.

Les Carillonneurs de la compagnie Gueule de Loup animeront la première nocturne, le samedi 1er décembre.

DR

engin spécial avec, au volant, son célèbre chauffeur-lutin. Puis à 17 h 45, une déambulation spectacle reliera la place du Pilori à celle du Ralliement, où les illuminations de la ville seront officiellement allumées par le maire à 18 h 15. Ce 1er décembre sera également l'occasion de profiter de la première ouverture nocturne du marché de Noël, avec des spectacles de rue, des parades et des déambulations.

Quatre nocturnes et des services pratiques

Fort du succès de l'an dernier, le marché de Noël ouvrira jusqu'à 22 heures les quatre samedis ▶▶▶

CE QU'ILS EN PENSENT

" Nous voulons faire vivre tout au long de l'année cette destination Cœur de ville. Pour cela, nous développons l'attractivité et le dynamisme commercial."

Jacques Motteau,
adjoint au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme

THIERRY BONNET

Pourquoi la Ville met en place l'opération Soleils d'hiver ?
Notre ambition est claire. Elle s'appuie sur une stratégie en plusieurs étapes et vise à positionner Angers et son centre-ville comme la destination commerciale et touristique incontournable du grand Ouest pour la période de Noël. 2011 était la première édition de Soleils d'hiver qui insufflait ce mouvement avec un marché de Noël renforcé, des animations multiples, des nocturnes… 2012 s'inscrit dans cette continuité avec une amplification de cette dynamique.

Qu'est-ce qui change cette année ?
Le marché de Noël gagne encore une dizaine de chalets supplémentaires. Son ouverture est aussi étendue : les nocturnes du samedi se prolongeront jusqu'à 22 h et les chalets resteront en activité jusqu'à la fin du mois. Nous multiplions les initiatives autour du confort d'achat : garde d'enfants, navettes… Nous mettons en place des attractions originales : une grande roue boulevard Foch, une station de ski place Molière, des illuminations présentant chaque année des innovations…

Angers rayonne au-delà de son agglomération ?
Bien entendu. Angers doit devenir sur cette période une destination touristique. L'an passé déjà, les tours opérateurs ont programmé des visites pour venir découvrir Angers avec ses habits de Noël. Avec Angers Loire Tourisme, nous proposons désormais des packs "découverte d'Angers et de son marché de Noël". Le tout avec possibilité de se restaurer et de passer une nuit sur place.

Et le reste de l'année ?
Nous voulons faire vivre tout au long de l'année cette destination Cœur de ville. Pour cela, nous développons l'attractivité et le dynamisme commercial en nous appuyant sur un programme d'animations menées en partenariat avec les acteurs du commerce et de l'artisanat. Cette année, on peut citer de nombreux exemples de réussites : le renouvellement de la braderie, les animations estivales place du Ralliement, la "brocante-antiquités" chaque premier dimanche du mois dans le secteur de la rue Toussaint ou encore les différents marchés thématiques.

Et dans les quartiers ?
Tout comme pour le centre-ville, nous avons une grande ambition pour les quartiers qui passe par le renforcement des événements de proximité, importants pour les commerçants et pour le lien social. D'ailleurs, entre illuminations et animations de Noël, on compte cette année pas moins d'une quinzaine de projets dans les quartiers au programme de Soleils d'hiver.

NOËL SOLIDAIRE

Collecte de jouets et de couvertures

Dans le cadre de l'opération Noël solidaire, une collecte de couvertures et de jouets est organisée. Un appel aux dons est donc lancé par le collectif associatif. Sachant que chaque année, les besoins en couvertures pour la période hivernale s'élèvent à 3 000 pièces. Dons à déposer à l'espace Welcome, place Maurice-Sailland, tous les jours, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Tirelires solidaires

Les Angevins souhaitant faire un don pour les plus fragiles pourront déposer leur contribution dans des tirelires disposées dans le centre-ville : ateliers du père Noël dans les salons Curnonsky, coin des lutins au Grand-Théâtre, petit train, chalet d'information Soleils d'hiver rue Lenepveu, place Maurice-Sailland…

Fête de fin d'année

Le centre communal d'action sociale organise sa fête de fin d'année, le 5 décembre, à Amphitéa. À l'affiche : "Les mômes de l'arc en ciel", un spectacle intergénérationnel autour du répertoire de Judy Garland et d'Édith Piaf, concocté par deux artistes angevines, Nathalie Pascutti et Marielle Dechaume. Suivi par les chants et danses du monde du "Tour du monde show". Réservations : 02 41 23 13 31.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Dans le cadre de Noël solidaire, des goûters seront servis place Maurice-Sailland.

Chalets et animations solidaires place Maurice-Sailland

Comme chaque année, le centre communal d'action sociale (CCAS) et seize associations locales de solidarité se mobilisent à l'occasion de Soleils d'hiver afin de faire connaître leurs actions tout en collectant des dons pour les plus fragiles. Pour cela, deux chalets seront installés place Maurice-Sailland, face à l'espace Welcome. Quatre temps forts y seront proposés les samedis 8 et 15 et les mercredis 12 et 19 décembre. Au programme : fabrication de soupes, de pâtisseries, de décorations de Noël et d'art floral mis à la vente. Seront également proposés : artisanat africain, livres, vêtements en laine, bonnets des Pères Noël verts, vaisselle… Côté festivités, les chalets organisent des goûters solidaires (chocolat chaud, brioche…) et des animations (fanfares, danse en ligne, lectures de contes…). L'objectif étant de collecter des fonds qui seront reversés aux associations participantes qui choisiront ensuite de les utiliser en achetant des couvertures pour les plus démunis, en les reversant au Réveillon de l'amitié ou en offrant à leurs bénéficiaires un repas ou un goûter de Noël. Renseignements et inscriptions aux ateliers : espace Welcome, 4, place Maurice-Sailland, 02 41 23 13 31.

▶▶▶ précédant Noël, soit une heure de plus qu'en 2011. Toujours dans cet esprit d'ouverture élargie, les chalets rouvriront après Noël jusqu'au 29 décembre. De quoi préparer le réveillon de la Saint-Sylvestre en toute sérénité. Navettes gratuites pour faciliter les déplacements et l'accès au centre-ville et ses commerces, mais également gratuité de la première heure de stationnement dans les parkings (hors Ralliement) et garderie pour les enfants au Grand-Théâtre complètent une offre renforcée de services proposés par la Ville et les organisations professionnelles des commerçants.

Les ateliers du Père Noël

Noël ne serait pas Noël sans les ateliers du Père Noël aux salons Curnonsky. Les plus jeunes pourront s'y adonner aux jeux et aux activités manuelles encadrées par les lutins. L'ensemble dans un décor féerique en partie repensé pour cette nouvelle saison. Tous les jours, comme chaque année depuis que les Soleils d'hiver existent, le Père Noël ouvrira à l'entrée de ses ateliers la case du grand calendrier de l'Avent, à 17 h 17 précises. Côtés animations, un programme chargé tout au long du mois avec de nombreux spectacles, parades, déambulations… À noter, le fil rouge de la bande dessinée avec une exposition et des ateliers, salle Chemellier, organisés en partenariat avec l'association angevine de dessinateurs, La boîte qui fait beuh !

Grande roue, station de ski et cirque

Pour les attractions, la grosse nouveauté est la mise en place d'une grande roue de 40 mètres de haut, place Lorraine. De quoi contempler la ville sous un angle inédit. Autre innovation originale : la création d'une station neige, place Molière. De quoi bien s'amuser en s'initiant aux

Ateliers ludiques et créatifs

Enfants et familles sont attendus de pied ferme par les lutins aux ateliers du Père Noël, dans les salons Curnonsky décorés pour l'occasion. Sont au programme : ateliers créatifs, culinaires, ludiques mais également lectures de contes, le tout cette année sur le thème de la gourmandise. À noter pour les enfants souhaitant lui adresser leur fameuse lettre, la boîte aux lettres du Père Noël sera mise à disposition.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Mais où est le Père Noël ?

La question taraude bon nombre de bambins en cette fin d'année : à quel endroit peut-on rencontrer le Père Noël ? Une chose est sûre, le vieux monsieur est à Angers dès le 1er décembre, jour de son arrivée et de l'inauguration de Soleils d'hiver. Rendez-vous pour l'accueillir à 16 h, placette Saint-Aubin, avant une déambulation dans le centre-ville jusqu'à ses ateliers installés comme tous les ans salons Curnonsky, place Maurice-Sailland. Tous les jours, à 17 h 17 précises, il y découvrira une case du calendrier de l'Avent ; alors que les mercredis, samedis et dimanches, il accueillera les enfants dans son chalet de la place du Pilori, de 15 h à 16 h et de 18 h à 19 h. Le Père Noël se rendra également dans les quartiers et même sous l'eau de la piscine Jean-Bouin, le mercredi 19 décembre, de 15 h à 19 h, et à la patinoire, le 24 décembre, de 14 h 30 à 16 h 30.

sports d'hiver : raquettes, skis de fond ou de piste. Les plus affûtés pourront même relever des défis en biathlon (tir laser et ski de fond) et même se lancer dans le Vt' ski (VTT ski slalom). À noter aussi la présence d'un bain finlandais afin de découvrir à cette pratique hygiéniste et promouvoir de façon souriante l'ouverture, l'année prochaine, du grand centre aqualudique AquaVita.
Enfin, autre activité nordique à tester : le bûcheronnage au sein d'un atelier défi. De l'autre côté de la Maine, place La Rochefoucault, l'esprit de Noël soufflera également avec la présence d'un cirque qui se produira du 22 décembre au 6 janvier.
Quant aux gastronomes, ils prendront date pour le 9 décembre au centre de congrès. S'y déroulera le Rendez-vous gourmand, en présence de nombreux artisans locaux autour de la cuisine de produits du cru.
À signaler également la mise en vente pour la première fois dans un réseau de pâtissiers partenaires de la bûche "L'Angevine", composée de mousse au chocolat crémeuse et de caramel parfumé au Cointreau. ■

Féeriques illuminations

Six kilomètres de guirlandes et 350 décors illumineront cette année encore le centre-ville et les quartiers. Les décors sont à nouveau confiés à Olivier Charrier, un architecte scénographe local. L'illumination "végétale" de la grande façade du Grand-Théâtre demeure la pièce majeure de la mise en scène. Et dans les rues et places, une dominante plutôt chaude de couleurs rouge et jaune. Tout cela, bien sur, avec une utilisation uniquement de leds qui limite radicalement la facture d'électricité. Moins de 7 MWh consommés pour ces illuminations contre 140 au début des années 2000.

De bulles en bulles, la BD angevine s'expose

Terre de talents en matière de bande dessinée, Angers profite de Soleils d'hiver pour mettre à l'honneur ses auteurs. Et cela se passe salle Chemellier à l'occasion de l'exposition "De bulles en bulles, Angers dessine Noël en grand", visible du 1er décembre au 13 janvier.
Les cinq étapes nécessaires à la fabrication d'une bande dessinée y seront abordées : story-board, crayonné, encrage, colorisation et impression.
Le tout en autant d'univers mis en scène telle une BD grandeur nature écrite et réalisée par La boîte qui fait beuh !, un collectif associatif qui propose à longueur d'année des ateliers et qui déniche les talents locaux. Le résultat s'annonce à la fois graphique, inventif, ludique et interactif. En effet, le public est invité à sauter de case en case, de bulle en bulle, afin de découvrir les secrets de fabrique d'une bande dessinée. Coin lecture et ateliers pour les scolaires et les accueils de loisirs complètent le programme.
Salle Chemellier, du 1er décembre au 13 janvier. Entrée libre, tous les jours, de 11 h à 18 h (22 h les samedis avant Noël, à l'occasion des nocturnes du marché de Noël).

Les dessinateurs de La boîte qui fait beuh ! proposent de découvrir les secrets de fabrication d'une bande dessinée.

THIERRY BONNET

Festival Angers BD

Une cinquantaine de dessinateurs sont attendus pour le 14e festival Angers BD, les 1er et 2 décembre, au centre de congrès. Parmi eux Alessandro Barbucci, l'auteur de l'affiche, et de nombreux dessinateurs locaux. Mais aussi expositions, conférences, jeux et, nouveauté 2012, un prix "Jeunes talents"…

Centre de congrès. 3,50 euros (pass 2 jours, 5 euros), gratuit pour les moins de 10 ans. De 10 h à 18 h 30.

DR

Un Cendrillon musical au Grand-Théâtre

Parmi les trois cent cinquante adaptations que le célèbre conte "Cendrillon" a connues, celle de la compagnie Colette Roumanoff programmée au Grand-Théâtre le 26 décembre fait figure d'ovni. Musique, humour, tendresse, mais aussi insolence sont en effet de mise. L'occasion de faire réfléchir les grands tout en émerveillant les petits.
Mercredi 26 décembre, à 15 h et 18 h.
Tarif unique : 3 euros.
Réservations à partir du 27 novembre au Grand-Théâtre, 02 41 24 16 40.

Dans les quartiers

CENTRE-VILLE
Tombola et vitrines décorées par les commerçants du secteur Saint-Julien, Saint-Blaise, Saint-Denis… Décorations également rue des Lices et place du Lycée.

MONPLAISIR
Du 11 au 15 décembre, place de l'Europe : yourte, décors lumineux, spectacles, contes, théâtre d'improvisation, défilé aux lampions, marché de Noël…

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Illuminations rue Saint-Lazare et place Bichon.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Décor place de la Madeleine, jeu à gratter organisé par les commerçants, balades en calèche, marché de Noël et dégustation le 8 décembre.

BELLE-BEILLE
Marché de Noël au centre Jacques-Tati le 8 décembre.

LAC-DE-MAINE
Centre commercial Mollières en fête, du 17 au 22 décembre : décorations, marché de Noël…

LA ROSERAIE
Jeu-concours, animations et décorations par les commerçants du Chapeau-de-Gendarme. Places Jean-XXIII et Jean-Vilar : illuminations et animations le 19 décembre.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Une visite “angélique” est organisée le 22 décembre.

Découvrez Angers autrement

Pour les fêtes de Noël, Angers Loire Tourisme a concocté un programme d’animations et de sorties afin de découvrir la ville sous des facettes originales. À commencer par le grand jeu du chocolat dont le parcours ludique, festif et gustatif sera proposé le 12 décembre dans les rues angevines.
Les Tramversées, les 19 et 21 décembre, proposent de monter dans le tramway le temps d’une balade commentée par un guide conférencier dans le nouveau quartier du plateau de la Mayenne et dans le centre-ville. Le 22 décembre enfin, les Angevins sont invités à lever les yeux afin de partir à la chasse aux anges sculptés à l’intérieur ou à l’extérieur des édifices.
Renseignements et réservations : Angers Loire Tourisme, 7, place Kennedy, 02 41 23 50 00 et www.angersloiretourisme.com

Randonnée aux lampions

Amis marcheurs, rendez-vous samedi 8 décembre, lampions en main, au départ du Quai pour deux heures de randonnée nocturne. Au total, cinq kilomètres pour découvrir Angers d’hier et d’aujourd’hui sont proposés par le comité départemental de randonnée pédestre du Maine-et-Loire. Les départs sont échelonnés toutes les dix minutes, à partir de 17 h 30.
Renseignements : comité départemental de la randonnée, http://maine-et-loire.ffrandonnee.fr, 02 41 79 01 77. Gratuit.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

NOËL GOURMAND

“L’Angevine”, une bûche made in Angers pour Noël

THIERRY BONNET

Philippe Callu, Monika Lazic et Laurent Petit en pleine dégustation de leur bûche.

Tout part d’un concours lancé à l’occasion de Soleils d’hiver l’an passé. Sont sollicités les pâtissiers amateurs angevins souhaitant prêter leur savoir-faire à la création d’une bûche de Noël. “Une formidable opportunité pour promouvoir le territoire, sa richesse gastronomique et ses artisans locaux”, s’exprimait alors Laurent Petit, président de la confédération générale de l’alimentation en détail et des pâtissiers du Maine-et-Loire. C’est le gâteau de Monika Lazic qui séduit le jury de professionnels : un biscuit garni de mousse au chocolat et d’un crémeux au caramel au beurre salé aromatisé au Cointreau. Cette bûche, désormais baptisée “L’Angevine”, a été depuis adaptée techniquement par le pâtissier angevin, associé à Philippe Callu qui tient boutique à Saint-Sylvain-d’Anjou. Objectif : simplifier le procédé de fabrication afin de l’adapter à une production en nombre. Des pâtissiers de l’agglomération vont ainsi proposer “L’Angevine” à leurs clients ; sachant qu’à chaque bûche vendue, un euro sera reversé à une association de solidarité.

La gastronomie locale à l’honneur

Vingt-cinq artisans des métiers de bouche et des arts de la table sont attendus pour le 6e Rendez-vous gourmand de Soleils d’hiver, le 9 décembre, au centre de congrès. Parmi eux, des bouchers, charcutiers-traiteurs, pâtissiers, boulangers, fromagers, chocolatiers, macaronniers, torréfacteurs, fleuristes… viendront vanter la qualité de la gastronomie angevine et leur savoir-faire. De quoi bien préparer les repas de fête, d’autant que les 15 et 16 décembre, un marché des jeunes agriculteurs s’installera rue Saint-Étienne afin de présenter la diversité de la production fermière locale.

DR

Rendez-vous gourmand, dimanche 9 décembre, centre de congrès, de 10 h à 18 h 30. Marché de Noël des jeunes agriculteurs, rue Saint-Étienne, le 15 décembre de 10 h à 22 h et le 16, de 14 h à 19 h 30.

NOËL PRATIQUE

MARCHÉ DE NOËL

Du 30 novembre au 29 décembre, 90 chalets installés place du Ralliement, rue Lenepveu et place du Pilori. Du mardi au dimanche, de 10 h 30 à 20 h. Les lundis, de 12 h à 20 h. Le 25 décembre, de 15 h à 20 h.
Nocturnes animées jusqu'à 22 heures, les samedis soirs précédant Noël

- **1er décembre :** inauguration de Soleils d'hiver et des illuminations, arrivée du Père Noël et spectacle déambulatoire de la compagnie Mademoiselle Paillette.
- **8 décembre :** randonnée aux lampions, concert vocal du conservatoire, déambulation de sapins malicieux.
- **15 décembre :** concert du quatuor vocal a capella de la compagnie Le Manège Lyrique et sculpture sur glace.
- **22 décembre :** deux parades de Noël, celle de paquets cadeaux, sapins et bonshommes de neige ; et celle de soldats jouets.

CONFORT D'ACHAT

- **Coin des lutins :** garderie gratuite au Grand-Théâtre pour les 3-10 ans les mercredis et samedis, de 13 h à 19 h, pendant 1 h 30 maximum. Au programme : jeux et lectures de contes encadrés par des animateurs.
- **Première heure offerte** dans les parcs de stationnement du centre-ville, excepté celui du Ralliement, du 1er au 24 décembre. Cela s'ajoute aux 30 000 tickets distribués chaque année par les Vitrines d'Angers.
- **Navettes gratuites** vers le centre-ville toutes les 15 à 20 minutes, les samedis 1er, 8, 15, 22 décembre ; les mercredis 5, 12 et 19 décembre ; les après-midi des 20 et 21 décembre ; ainsi que le lundi 24 décembre.

CONTACTS

www.angers.fr/soleilsdhiver. Ouvrez le calendrier de l'Avent interactif pour tout savoir du programme, jour par jour.
Chalet d'information "Soleils d'hiver", rue Lenepveu, devant le musée Pincé
Angers Loire Tourisme, place Kennedy, 02 41 23 50 00, www.angersloiretourisme.com

Les ombres blanches de la compagnie Mademoiselle Paillette sont au programme de la nocturne du 1er décembre.

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Carte A'tout et tarification solidaire : pour une nouvelle solidarité

Outre l'action forte engagée pour l'emploi et l'attractivité économique du territoire, une des priorités de la municipalité est la solidarité entre les Angevins. C'est en poursuivant cet objectif que la ville a créé la carte A'tout, véritable césame vers les services de la Ville et du quotidien, proposant une tarification adaptée à tous les budgets.

La tarification solidaire, c'est quoi ?
D'abord un principe fort : faire en sorte que tous les Angevins aient la possibilité d'accéder aux services municipaux, en payant un prix adapté à leurs revenus. À l'heure où la crise économique alimente les doutes et exacerbe les fragilités, ce sont souvent les sorties culturelles et sportives qui sont sacrifiées dans le budget d'une famille. Pourtant, elles demeurent des activités essentielles pour l'épanouissement de chacun et pour la qualité du lien social. La tarification solidaire vise à garantir ce service public accessible à tous.

Une démarche initiée dès 2008
En 2008, notre municipalité a été la première en France à décider le gel des tarifs des services municipaux. Les résultats confirmaient alors l'intérêt de la démarche. La Ville décidait à nouveau en 2009 de prolonger le dispositif pendant une année supplémentaire. En parallèle, elle choisissait de lancer une réflexion de plus long terme avec l'ensemble des acteurs de l'aide sociale (CCAS, CAF, etc).

Plus de solidarité, c'est plus d'équité
Initialement destiné aux ménages les plus modestes, ce dispositif de tarification solidaire ne pouvait rester cantonné aux situations les plus difficiles. Sous l'effet de la crise, de nombreux Angevins connaissent une détérioration de leur pouvoir d'achat. L'engagement pris par notre Majorité : faire de la tarification solidaire un levier de la justice sociale en élargissant les réductions des tarifs aux revenus intermédiaires. **Aujourd'hui ce sont plus de la moitié des Angevins qui bénéficient d'une réduction du prix des services municipaux.**
Les résultats : la Ville adopte en septembre 2011 un nouveau système de tarification pour les accueils de loisirs, l'accueil périscolaire, le conservatoire de musique-danse-théâtre, et depuis janvier 2012 elle met progressivement en place la nouvelle tarification pour les bibliothèques municipales.

La dernière innovation : la carte A'tout.
Inaugurée en juin dernier, cette carte est le césame dont peuvent désormais se doter tous les Angevins pour accéder aux services de la Ville. Plus de 15 000 détenteurs ont déjà fait le choix d'un accès direct aux équipements sportifs, bibliothèques et transports en commun, en attendant de nouveaux services à venir !
Gratuite, simple d'usage et nominative, elle permet à chacun de bénéficier de tarifs adaptés à sa situation personnelle, grâce à la prise en compte du quotient familial. Enfin, depuis septembre, elle est devenue la clé d'entrée aux piscines et à la patinoire, en complément de l'accès aux bibliothèques et aux transports en commun Irigo. Une carte A'tout faire en somme !
À l'heure où les disparités économiques et culturelles se multiplient, nous restons convaincus de la nécessité de créer de nouvelles formes innovantes de solidarités. La carte A'tout est un outil concret, symbolique d'un service public que nous voulons tout à la fois moderne et solidaire.
Pour en savoir plus : rendez-vous sur http://atout.angers.fr

Vos élus de la majorité
Aimer Angers

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Thomson Angers : Angers a-t-elle tout tenté pour protéger la filière électronique ?

Il y a maintenant un mois que le Tribunal de Commerce de Nanterre a prononcé la liquidation judiciaire de l'entreprise. Ses 350 salariés ont reçu leur lettre de licenciement.
Pour chacun d'eux c'est un choc d'une violence difficilement soutenable. Nous leur exprimons, à eux et leurs familles, notre solidarité absolue.

Comment en sommes-nous arrivés là ?
Depuis plusieurs années Angers s'est désindustrialisée alors que dans le même temps la recherche s'est développée. Pourquoi avoir uniquement privilégié cette dernière ? Pourquoi ne pas avoir aussi mis en œuvre une réelle politique d'attractivité vis-à-vis des industries, notamment celles de l'électronique ? Cela signifie-t-il qu'Angers Loire Développement ne dispose pas des moyens nécessaires pour un tel challenge ? On sait bien qu'industrie et recherche sont complémentaires pour assurer le développement d'un territoire. Pourquoi alors ce manque de décisions politiques vis-à-vis d'une filière qui était porteuse pour l'économie, pour l'emploi et pour l'image d'Angers ?
Il en est, de fait, de la responsabilité d'Angers et de son agglomération.
Aujourd'hui, l'agglomération veut se porter acquéreur du site industriel de Thomson. Pourquoi pas.
Mais elle veut également acheter l'outil de production. Est-ce bien là son rôle ? Est-elle en capacité de se substituer aux opérateurs privés avec les risques que cela comporte ? Rappelons tout de même qu'il s'agit d'argent public…

Les élus du groupe
"Angers, Choisir l'Avenir"
Contact : 02 41 05 40 37
et www.angers-avenir.fr

THIERRY BONNET

TOUS FANS DE LECTURE

➔ À l'occasion de Pas[s]age, du 17 au 21 octobre, Le Quai s'est transformé en librairie géante et en salle dédiée à la littérature et au spectacle vivant. Objectifs : donner le goût de la lecture aux 9-13 ans, partager avec eux le plaisir de lire, de voir et d'échanger.
Pour cela, animations, expositions, ateliers, spectacles, débats et lectures théâtrales étaient programmés.

ILS FONT VIVR

PHOTOS THIERRY BONNET

« Dans les bibliothèques, les écoles et les maisons de quartier

Tony Émeriau, président de l'atelier "La Boîte qui fait beuh !"

"CINQ AUTEURS FRÉQUENTENT L'ATELIER RÉGULIÈREMENT : Sylvain Lauprêtre, Philippe Menvielle, Fanch Juteau, Christophe Bodin et moi. C'est notre lieu de travail. En plus de nos travaux personnels, nous réalisons de nombreux projets collectifs : albums et expositions. Nous en préparons une actuellement qui sera présentée à la salle Chemellier, dans le cadre de Soleils d'hiver. Nos expositions comportent toujours une partie qui explique comment naissent les BD. Elles se caractérisent aussi par une mise en scène originale. L'atelier, situé rue Chef-de-Ville, est ouvert au public tous les mercredis. Les personnes qui le souhaitent peuvent nous apporter leurs planches et nous les conseillons."

« Le manga est un style de BD avec ses codes particuliers

Ambre Lecce, formatrice en dessin manga

"J'AI COMMENCÉ PAR RECOPIER LES DESSINS des mangas que je lisais. J'avais douze ans et j'étais fan de la série Urukyu, destinée aux jeunes filles. Puis j'ai assisté aux cours d'Émilie Bouvet à la maison de quartier du centre-ville. Cela m'a permis de perfectionner ma technique et de collaborer à des projets collectifs. Aujourd'hui, c'est moi qui enseigne l'art du manga aux élèves d'Angers centre animation et à Avrillé. Parallèlement, d'autres dessinateurs angevins et moi avons créé l'association Run'Art. Nous participons à divers festivals de BD, dont celui d'Angers. Je fais partie aussi de Torii Time, une association qui regroupe des personnes passionnées par la culture japonaise."

« Faire vivre la BD en dehors du festival

Sébastien Levron-Maillard, président du festival Angers BD

"J'AIME ÉCHANGER AUTOUR DES ALBUMS. C'est l'une des raisons pour laquelle j'ai rejoint l'équipe d'Angers BD. Avant d'en devenir le président, j'étais référent viticulteur. Chaque année, nous demandons aux auteurs présents de dessiner des étiquettes de vin, que nous proposons à une quinzaine de viticulteurs partenaires. Près de 350 ont été dessinées depuis la première édition. J'aimerais organiser d'autres événements de ce type en dehors du festival, comme un café BD par exemple. Par ailleurs, nous avons participé à la réalisation d'une exposition sur Étienne Davodeau avec les détenus de la Maison d'arrêt. Elle sera visible jusqu'au 8 décembre à la médiathèque Toussaint."

« Nous aimons explorer de nouvelles formes d'exposition

Marc-Antoine Mathieu, auteur de BD et cofondateur de l'atelier Lucie Lom

"CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE : 24 ans après notre première exposition dans les sous-sols du Grand-Théâtre sur les affiches polonaises, nous avons réinvesti ce lieu avec Art d'ici. Avec Philippe Leduc, mon complice de Lucie Lom, nous y avons présenté les auteurs de BD qui sont passés par Angers ou y vivent. Près d'une vingtaine au total. Nous avons été agréablement surpris d'en compter autant. L'univers de la BD nous inspire beaucoup. D'autant plus que cet art ne peut se passer de mise en scène pour être montré au public. À chaque fois, nous racontons une histoire, comme dans une BD. Nous avons conçu une trentaine d'expositions en lien avec ce thème partout en France."

JEAN-PATRICE CAMPION

« Les nouveautés et les grands classiques pour enfants, ados et adultes

Isabelle Josse, bibliothécaire à Belle-Beille

"AVEC SÉBASTIEN, mon collègue de la Roseraie, nous sommes chargés de coordonner l'approvisionnement en bandes dessinées des bibliothèques de quartier. Cela va des classiques comme Largo Winch, XIII ou Thorgal aux comic's, en passant par les chroniques sociales et historiques qui sont très appréciées par nos lecteurs.
Les BD représentent un volume de prêts important dans notre réseau.
À Toussaint par exemple, ce sont près de 8 000 sorties enregistrées chaque mois ; plus d'un millier à Belle-Beille.
Il faut donc renouveler le stock régulièrement. Ce que nous faisons avec notre librairie partenaire.
Cela permet de trouver dans nos rayons plein de nouveautés, quelques jours seulement après leur sortie en magasin."

E LA BD À ANGERS

« Graphiste à Angers, je dessine pour le plaisir

Arnaud Muraille, lauréat du Prix Jeunes talents 2012 au festival Quai des bulles à Saint-Malo

"POUR LE CONCOURS, les candidats devaient dessiner une ou deux planches en couleurs représentant "un jardin un peu spécial". Les miennes s'inspirent des premières pages du roman de Fabienne Juhel "La Verticale de la lune". L'héroïne, une petite fille, entretient une relation particulière avec la nature. L'univers onirique du livre correspond à ce que j'aime dessiner. La réaction enthousiaste de l'auteure et le Prix me donnent envie de poursuivre l'aventure en adaptant la totalité du roman.
Il y a quelque temps, j'avais travaillé sur l'adaptation du roman "La Soif", du Russe Andréi Guelassimov.
Mais le projet n'a pas pu se concrétiser. Ce concours m'a motivé pour démarrer un nouveau travail."

REPÈRES

■ Après "Art d'ici" qui a exposé la bande dessinée dans les rues du centre-ville et au Grand-Théâtre, c'est au tour de Soleils d'hiver de mettre la BD angevine à l'honneur. Rendez-vous à partir du 1er décembre, salle Chemellier, pour l'exposition "De bulles en bulles".

PHOTOS : THIERRY BONNET

➔ Sept mille ouvrages dont quelques-uns antérieurs à l'an mil : les collections "rares et précieuses" ne sont qu'une petite partie du fonds patrimonial de la médiathèque Toussaint. Un fonds exclu du prêt mais accessible sur demande.

DES LIVRES QUI ONT VALEUR DE PATRIMOINE

CE QU'ILS EN PENSENT

« Notre mission est bien sûr de conserver et d'enrichir le fonds patrimonial et précieux, mais aussi de tout mettre en œuvre pour que le public puisse y avoir accès. C'est un bien commun qui ne doit pas être tenu secret. »
Marc-Édouard Gautier, conservateur-adjoint chargé du fonds patrimonial de la médiathèque.

C'est une pièce qui ne paye pas de mine, au deuxième étage de la médiathèque Toussaint. Environ 40 m², des étagères métalliques anodines. Seul indice de la particularité du lieu : le bourdonnement des climatiseurs qui régulent la température et l'hydrométrie ambiantes. Car l'endroit accueille des trésors à préserver. "Nous sommes ici dans la réserve des collections rares et précieuses", indique Marc-Édouard Gautier, conservateur-adjoint de la médiathèque chargé du fonds patrimonial. 7 000 ouvrages, dont 2 500 manuscrits, 700 du Moyen-Âge et même une cinquantaine antérieurs à l'an mil, s'alignent sur les rayonnages. "Ce fonds provient notamment des confiscations révolutionnaires de 1789, qui signent en quelque sorte l'acte de naissance des bibliothèques municipales. Il s'enrichit régulièrement de dons, de legs et parfois d'acquisitions." C'est le cas notamment de L'Histoire des comtes de Dammartin, somptueux manuscrit du début 16e siècle acquis par la bibliothèque l'hiver dernier et présenté au public de septembre à mi-novembre.
Car tout précieux qu'il soit, ce fonds n'a pas vocation à rester caché. Des expositions sont régulièrement organisées et, bien qu'exclus du prêt, les ouvrages du fonds patrimonial peuvent être consultés sur demande dans la salle d'étude du premier étage.
"Pour les livres anciens et fragiles, nous proposons une version numérique ou sur microfilm, précise Marc-Édouard Gautier. Les originaux peuvent toutefois être demandés, par exemple pour des travaux de recherche, mais cela fait alors l'objet d'une autorisation spécifique."

1 2 3 4

1 Le fonds rare et précieux est le seul qui reste fermé au public.
2 Les ouvrages les plus anciens sont disponibles sur microfilm.
3 La salle d'étude permet d'accéder à la grande majorité des ouvrages du fonds patrimonial.
4 Au sous-sol, le dépôt légal de tous les imprimeurs des Pays de la Loire.

Repères

Environ 370 000 ouvrages constituent le fonds patrimonial de la médiathèque Toussaint. Tous ne sont pas anciens pour autant, car ce fonds inclut le dépôt légal des imprimeurs des Pays de la Loire (250 000 volumes). Près de 80 000 livres sont eux datés du 19e au début du 20e siècle, et 40 000 sont antérieurs à la Révolution.

Des visites du fonds patrimonial (hors fonds rare et précieux) sont régulièrement organisées pour les groupes, scolaires et associations. **Contact : médiathèque Toussaint, 02 41 24 25 50.**

Les collections du fonds patrimonial sont présentées en détail dans la rubrique "Patrimoine/Dépôt légal" du site Internet des bibliothèques d'Angers : **www.bm.angers.fr**

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

PREMIERS NUMÉROS, PREMIÈRES PLAQUES

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS. II 13.

CLICHÉ S. BERTOLDI, 28/02/2008. ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS. 65 NUM

Ci-dessus, la numérotation de 1770, en rouge sur le portail de l’hôtel de Senonnes, rue David-d’Angers.
Ci-contre, le premier recensement des habitants de la ville d’Angers, 1769. Première page, à partir de l’hôtel de ville, numéro 1.

Jusque dans la seconde moitié du 18e siècle, aucun numéro de maison, ni nom de rue, ne guidait l’Angevin ou le voyageur. Situation d’autant plus ennuyeuse que le logement des régiments se fait alors chez l’habitant. Comment rechercher son gîte dans une ville inconnue? Pour y porter remède, le 1er mars 1768, Louis XV ordonne la numérotation des maisons. L’opération est réalisée à Angers du 1er mars au 11 juillet 1769. Les numéros provisoires sont peints à l’ocre rouge. L’un de ces numéros, le 592, est encore visible sur l’hôtel de Senonnes, rue David-d’Angers. Des plaques de fer blanc les remplacent en 1770. De l’hôtel de ville (n° 1) à la dernière maison dans le faubourg Saint-Nicolas (n° 4116), toutes les habitations sont numérotées en continu.

En 1777, sont posées les premières plaques de rue de l’histoire d’Angers. La numérotation est remaniée en 1793. Désormais, chaque rue commence au numéro 1.

L’évolution du paysage urbain rend cette numérotation vite obsolète. Le système édicté pour Paris par le décret du préfet Frochot du 15 pluviôse an XIII (4 février 1805), étendu à toutes les communes de France par l’ordonnance du 23 avril 1823, prescrit une numérotation, pour les voies perpendiculaires au fleuve, en partant de celui-ci et, pour celles qui lui sont parallèles, dans le sens du courant. À droite, seront les numéros pairs; à gauche, les numéros impairs. Cette ordonnance n’est appliquée à Angers qu’en 1847.

Encore oublie-t-on la référence au fleuve. D’une rue parallèle à l’autre, le sens de numérotation change! Tout est revu en 1879. Cette fois, les prescriptions de l’ordonnance de 1823 sont entièrement suivies. La numérotation d’un grand nombre de rues est donc retournée comme un gant. C’est ainsi que l’Hôtel d’Anjou, sur le boulevard de Saumur (actuel boulevard du Maréchal-Foch), passe du numéro 32 au numéro 1.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE

THIERRY BONNET

EXPOSITION

"CORRÉLATION" AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Trois artistes, trois univers, pour "Corrélation", la nouvelle exposition du musée des beaux-arts. Une réunion d'œuvres de Roman Moriceau, Vincent Mauger et Raphaël Zarka, trois artistes qui ont fréquenté les bancs de l'école supérieure des beaux-arts d'Angers pour les deux premiers et enseigné pour le troisième. À découvrir jusqu'au 17 mars : les travaux du sculpteur, vidéaste et photographe Raphaël Zarka, autour de la géométrie et les formes dont celle du rhombicuboctaèdre. Chez Vincent Mauger, sculpteur également, ce sont les matériaux et le rapport à l'espace qui sont mis en scène. Il présente ici deux formes inédites (photo). Enfin, les installations et sérigraphies de Roman Moriceau, réalisées pour certaines à partir d'huile de vidange, interrogent les codes de la société, entre esthétisme et provocation.
Musée des beaux-arts, du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 4 euros (réduit, 3 euros).

JEAN-PATRICE CAMPION

Pour la première fois de sa carrière, Titi Robin sera sur la scène du Grand-Théâtre.

RENCONTRE

"MA MUSIQUE EST LE MIROIR DE MA VIE"

Le musicien angevin Titi Robin sera sur la scène du Grand-Théâtre, le 27 novembre, avec son spectacle "Les Rives". Un condensé de cultures orientales, méditerranéennes. Direction l'Inde du Nord, la Turquie et le Maroc, trois pays si loin et pourtant si proches.

Vous jouez à Angers votre spectacle "Les Rives" au Grand-Théâtre. Drôle d'endroit pour une rencontre ?
Curieusement, c'est la première fois que je donne un concert là-bas et c'est pour moi un grand plaisir. Le plaisir de retrouver le public angevin dans ce lieu hautement symbolique qui renvoie à une autre culture et à un autre milieu social que le mien, et c'est toujours bien d'ouvrir les portes. Et la fierté de lui présenter les cinq musiciens qui sont à mes côtés : Sinan Celik, Murad Ali Kahn, Francis Varis, Ze Luis Nascimento et El Mehdi Nassouli. Même si je compose l'ensemble des titres, nous sommes comme six solistes sur scène qui prennent tous la parole. Avec moi dans le rôle du metteur en scène.

CAMY VERRIER

Comment est né ce projet autour de l'album ?
D'une volonté de rendre hommage à mes sources et aux peuples qui sous-tendent ces cultures. Même si d'un point de vue économique et géopolitique, il n'y a plus grand chose en commun entre l'Inde du Nord, la Turquie et le Maroc, l'héritage culturel, lui, est indéniable. Dans un premier temps, le disque a été enregistré dans chaque pays avec la collaboration d'artistes et de structures locales. Ensuite, un triple album est sorti à l'international. Depuis, un spectacle est né pour fêter cette sortie et j'espère pouvoir le faire vivre de longues années encore.

Votre musique est une invitation au voyage…
Et pourtant, j'estime qu'il n'y a rien d'exotique dans mes productions. Ma musique est le miroir de ma vie. L'Orient, la Méditerranée – la France est aussi un pays méditerranéen –, font partie de ma culture, de ma vie tout simplement. Quand j'ai commencé dans les années 80, notamment avec mon groupe Johnny Michto ou le disque Luth et Tablâ, j'étais loin de faire une musique à la mode, surtout dans une "ville rock" comme Angers. J'ai persévéré dans ma voie, en continuant à créer mon langage, mon esthétique, sans jamais m'en démarquer depuis. Pour beaucoup, ma démarche est radicale, loin des références obligées anglo-saxonnes, symboles autoproclamés de modernité. Heureusement, lentement, les oreilles s'ouvrent. Je trace ma route en essayant de faire passer mes émotions grâce à une musique que je souhaite la plus généreuse possible, qui traduit ce que je ressens lors de ce grand voyage que nous faisons tous.

Thierry "Titi" Robin au Grand-Théâtre, mardi 27 novembre, 20 h 30.
www.thierrytitirobin.com

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR www.angers.fr

CONCERTS

Derniers tours de scène pour La Ruda

La belle histoire de La Ruda s'arrête où elle a commencé, à quelques kilomètres près. Le groupe né à Saumur clôt quinze ans de carrière à Angers, au Chabada et au théâtre Le Quai. Neuf albums dont deux lives, 900 concerts en France et ailleurs, dans les plus grandes salles et les plus grands festivals (Cigale, Bataclan, Eurockéennes, Vieilles Charrues, Solidays, Printemps de Bourges…) ont rythmé la vie des huit musiciens. En guise d'adieux, ils montent sur le ring du Forum des Arts vivants du Quai et joueront leur rock cuivré trois soirs au Chabada. Quatre dates "made in Ruda" emplies d'énergie et de fièvre.
Le Quai, le 7 décembre, 20 h 30. Le Chabada, 13, 14 et 15 décembre. 12 décembre, "1994-2012, photographies de La Ruda du lance-pierre au lance-flammes", par Christian Ravel, de 18 h à 21 h, Chabada (entrée gratuite).

THIERRY BONNET / ARCHIVES

OPÉRA

Chapeau de paille et cavalcade nuptiale

Comment un innocent cheval, mâchouillant un appétissant chapeau de paille suspendu à la branche d'un arbre par une femme un peu trop légère, peut-il faire tourner en bourrique toute une noce ? En 1851, Le Chapeau de paille d'Italie d'Eugène Labiche marque un tournant dans l'histoire du vaudeville, entre poursuites, chassés-croisés, secrets, rebondissements…
Un siècle plus tard, le compositeur Nino Rotta orchestre avec délice cette cavalcade nuptiale, sonne cuivres et violons pour pousser la cadence, mène à la fanfare tout ce petit monde dans une folie burlesque que n'aurait pas reniée le cinéma muet. Proposé par Angers-Nantes-Opéra.
Les 16, 18 et 20 décembre, en semaine à 20 h, le dimanche à 14 h 30. Grand-Théâtre.
www.angers-nantes-opéra.com

Patrice Caurier et Moshe Leiser, metteurs en scène du Chapeau de paille d'Italie.
DR

SCIENCES

La tête dans les étoiles

Les rendez-vous "Café-sciences" de l'Institut municipal entament un cycle de conférences dédiées à l'astronomie, en partenariat avec les associations angevines Terre des sciences et Ciel d'Anjou. L'occasion de faire le point sur les recherches actuelles et les avancées scientifiques dans le domaine.
Le mercredi 21 novembre sera consacré au soleil, cet astre "Fascinant, vital, mystérieux". Suivront les mercredis 28 novembre, 5 et 12 décembre, "L'exploration de Mars", "À la recherche des Nouveaux Mondes : les exoplanètes" et "Carnet de voyage d'un astrophotographe".
Institut municipal, rue du Musée, 19 h 30. Entrée libre. Renseignements : 02 41 05 38 80 et angers.fr/institutmunicipal

EXPOSITION

La Joie de Gleb au Quai

Événement dans le forum du Quai.
À l'occasion du centenaire de la naissance de Thomas Gleb, sa célèbre tapisserie "La Joie" est à découvrir jusqu'au 22 décembre, dans la continuité de "Sacré blanc", l'hommage que vient de rendre à l'artiste le musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine. L'œuvre monumentale de 70 m², propriété de la société Pernod, a été entièrement nettoyée et restaurée pour l'occasion. L'artiste licier polonais l'a réalisée en 1974 suite à une commande de l'architecte Jean Willerval.

Forum du Quai, entrée libre, du mardi au samedi, de 11 h 30 à 19 h et les soirs de spectacle.

SPECTACLE

Le groupe ZUR présente "Sur le fil"

Le musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine accueille une installation-performance de ZUR. Dans son univers si particulier à la frontière entre les arts plastiques et le spectacle vivant, les artistes angevins proposeront images projetées en direct, ombres et musiques improvisées. Un véritable cinéma vivant en interaction avec le site.
Jeudi 29 et vendredi 30 novembre, 20 h 30. Tout public. Entrée : 5 euros (réduit, 4 euros).

DR

LITTÉRATURE

Éric Pessan livre son Apocalype

Entamée début octobre, la résidence de l'auteur Éric Pessan dans le quartier de la Roseraie s'achèvera fin novembre avec deux soirées. La première, le 29 novembre (bibliothèque de la Roseraie, 18 h 30), sera consacrée à la lecture des textes écrits au cours des ateliers d'écriture. La seconde, le 30 novembre (musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, 18 h 30), permettra d'écouter Éric Pessan. Il livrera en effet son texte sur le thème de l'Apocalypse, commandé dans le cadre de la résidence et rédigé durant son séjour.
Émaillée de temps de rencontres et de travail (ateliers d'écriture, interventions auprès de scolaires, café-lecture…), cette résidence poursuit le travail entamé l'an dernier, avec l'intervention de l'écrivain Emmanuel Adély dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin.
http://residenceangers2012.wordpress.com/

CONCERT

Paris Washboard invité de Jazz pour Tous

Vingt-cinq ans de tournées dans le monde entier, plus de trois cents concerts aux États-Unis, le prix Fats Waller 1998 de l'académie du jazz… Palmarès impressionnant que celui de Paris Washboard, monument du jazz New Orleans, à l'affiche du 200e concert de Jazz pour Tous. Et toujours sur scène, le même enthousiasme juvénile… En première partie, Jean-Pierre Chesne, batteur élevé à l'école de Kenny Clarke, sera entouré des meilleurs musiciens régionaux pour un répertoire de standards et de compositions en hommage aux Jazz Messengers.
Vendredi 29 novembre, 20 h 30, Grand-Théâtre.
www.jazzpourtous.com

DR

MUSIQUE

Deux concerts avec l'ONPL

Sous la direction de Marc Piollet qui dirigera les musiciens de l'ONPL, le programme des 25 et 27 novembre est dédié à Molière. À savourer, Le Bourgeois Gentilhomme qui inspira de nombreux compositeurs dont Lully et Richard Strauss, mais aussi Johann Strauss (Le Baron tzigane) et Mozart (Jeunehomme), interprété au piano par Igor Levit. Les 9 et 12 décembre, la nature sera à l'honneur pour une rencontre entre l'orchestre et l'ensemble Imaginarium, sous la direction d'Enrico Onofri. Entre chants d'oiseaux, souffle du vent et bruissement des feuilles, l'appel à la nature permettra d'entendre les œuvres de Janequin, Uccellini, von Biber et Vivaldi.
Molière, le 25 novembre à 17 h, le 27 à 20 h 30.
Dans la nature, le 9 décembre à 17 h, le 12 à 17 h 30. Centre de congrès. www.onpl.fr

DR

RENDEZ-VOUS

Les artistes ouvrent leurs ateliers

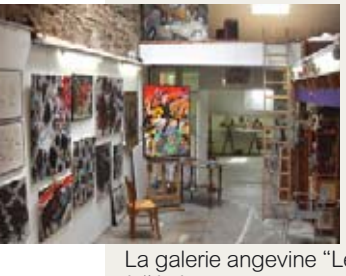

Trente ateliers, trente-sept artistes, quatre communes (Angers, Bouchemaine, Mûrs-Érigné et Trélazé), les portes ouvertes des ateliers d'artistes organisées par l'association du même nom, se tiendront les 24 et 25 novembre.
La galerie angevine "Les îles lointaines" s'associe à l'événement en exposant une œuvre de chacun des artistes programmés.
Entrée libre, de 10 h à 19 h.
www.ateliersartistesangers.com

EXPOSITION

L'architecture par Luis Barragàn

Événement à la maison de l'Architecture, des territoires et du paysage avec l'exposition "Luis Barragàn ou l'architecture émotionnelle". Considéré comme un artiste majeur du 20e siècle, le célèbre architecte (1905-1988) aux multiples influences (son Mexique natal, la Méditerranée, l'Europe) a consacré son travail au rapport à la nature avec l'importance de l'eau, de la pierre et de l'arbre, sur le traitement de l'ombre et de la lumière et sur les fonctions de la couleur dans les espaces urbains comme intérieurs. Une véritable poésie de l'espace à découvrir jusqu'au 6 janvier.
MATP, 312, avenue René-Gasnier.
Entrée libre, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h.

NOUVEAU

Scène ouverte à l'Espace culturel de l'université

Chaque mercredi, de 17 h à 22 h, la scène de l'Espace culturel de l'université s'ouvre aux musiciens, artistes et comédiens amateurs. Bœuf, démo, improvisation, humour, slam, beatbox, jonglerie, magie… toutes les formes artistiques sont les bienvenues. Aux étudiants de jouer ! Pour cela, des instruments sont mis à disposition : batterie, guitares, synthé, piano et diverses formules proposées par le "maître de cérémonie" chargé de coordonner les soirées. Au final, une bonne occasion de découvrir des jeunes talents, de prendre du bon temps sur scène et de doper la vie étudiante angevine.
Espace culturel de l'université, campus Saint-Serge, 4, allée François-Mitterrand, 02 41 96 22 96, dci@contact.univ-angers.fr

CONCERT

Le baroque allemand à l'honneur

Dans le cadre de sa 22e saison, l'association Anacréon programme l'ensemble Amarillis pour un concert consacré à trois figures de la musique baroque allemande : Bach, Buxtehude et Telemann. L'occasion de découvrir sur scène le ténor Emiliano Gonzalez-Toro, sous la direction d'Héloïse Gaillard (flûte à bec et hautbois) et Violaine Cochard (clavecin), et accompagné d'Alice Piérot et d'Annabelle Luis (violon et violoncelle). Ce concert est programmé dans le cadre de la résidence d'Amarillis en tant que nouvel ambassadeur artistique du territoire angevin.
Dimanche 2 décembre, chapelle des Ursules, 17 h. Réservations : 06 08 68 39 47.

LES SPORTS

THIERRY BONNET / ARCHIVES

MULTISPORTS

En piste pour un Noël sportif

La patinoire fête ses trente ans. À cette occasion, un sentier de glace naturelle sera installé à l'extérieur. Objectif: permettre de découvrir les joies de la glisse avec du matériel pédagogique adapté, en toute sécurité, dans un cadre naturel aux couleurs de Noël: sapins, décorations, diffusion de neige, jeux de lumière et chants traditionnels. Un stand photos proposera aux patineurs de se faire photographier avec "Pati", la mascotte de la patinoire et avec le Père Noël, le 24 décembre, de 14h30 à 16h30. À l'intérieur, de nombreuses animations et soirées à thème seront également organisées comme chaque année dans une ambiance "grand froid". Avant de chausser les patins, le Père Noël aura enfilé sa tenue de plongée! En effet, le 19 décembre, de 15h à 19h, il sera sous l'eau de la piscine Jean-Bouin, à trois mètres de profondeur, en compagnie d'enfants (à partir de 8 ans) souhaitant effectuer leur baptême de plongée ou marcher sur l'eau à bord d'une bulle aquatique. Jeux, parcours et démonstrations de natation synchronisée sont aussi au programme. Patinoire, allée du haras.
Piscine Jean-Bouin, boulevard Pierre-de-Coubertin. Inscription "Père Noël sous l'eau", à partir du 3 décembre, dans les piscines.

RENDEZ-VOUS

Coupe de France d'apnée à Jean-Bouin

Une première à Angers, trois clubs angevins (NDC subaquatique, Neptune et ACPC) invitent les meilleurs représentants de l'apnée française, à l'occasion de la première manche de la coupe de France. Vendredi 9 décembre, la piscine Jean-Bouin va donc accueillir un spectacle aussi surprenant que méconnu.

DR

À part peut-être pour la discipline dite "statique" qui consiste à rester le plus longtemps possible allongé à la surface de l'eau, les voies aériennes immergées. À ce petit jeu, c'est le français Stéphane Mifsud qui détient le record du monde, en 11'35''. La coupe de France permettra aussi de découvrir l'apnée dynamique avec ou sans palmes et le sprint d'endurance sur 16x50 mètres.
Piscine Jean-Bouin, vendredi 9 décembre, de 10h à 18h.
Entrée libre.

ESPOIRS

La Ville accompagne sept jeunes sportifs angevins

Ils sont boxeur, nageur, rameur, athlète… Tous représentent l'espoir du sport angevin. Afin de les accompagner dans leur parcours au plus haut niveau, la Ville, en partenariat avec l'office municipal des sports, vient de signer des conventions entre ces sportifs et leur club de rattachement. Objectifs: participer financièrement à leurs frais de formation et de déplacement et renforcer ainsi les filières de haut niveau à Angers. Les athlètes concernés sont: Georges Ory (boxe), Camille Le Joly (athlétisme), Benjamin Manceau (aviron), Margaux Chrétien (natation synchronisée), Virginie Dreux (athlétisme adapté), Aurélie Chevance (tir sportif) et Marion Leprunier (voile).

Le jeune boxeur, Georges Ory.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

AGENDA

23 novembre
Basket masculin
Angers BC / La Rochelle
Salle Jean-Bouin, 20h

24 novembre
Roller
Hawks d'Angers / Moreuil
Salle Debussy, 20h

Basket féminin
UFAB49 / Reims
Salle Jean-Bouin, 20h

Hockey sur glace
Ducs d'Angers / Villard
Patinoire, 18h30

25 novembre
Hippisme
Courses de trot
Hippodrome, 13h

Dériveur - Planche
6 heures toutes séries
Lac de Maine, 10h-17h

Escrime
Challenge Scaramouche
Jean-Bouin, 8h30-19h

27 novembre
Tennis de table
La Vaillante /
Issy-les-Moulineaux
Salle Jean-Bouin, 19h30

28 novembre
Hippisme
Courses de galop
Hippodrome, 13h

30 novembre
Football
Angers-SCO / Nîmes
Stade Jean-Bouin, 18h45

Handball
Angers-Noyant/Gonfreville
Salle Jean-Bouin, 20h30

2 décembre
Football féminin
Croix-Blanche / Corné
Stade de l'arceau, 15h

Karaté
Championnats
départementaux
Salle de la Roseraie,
9h-19h

Badminton
Championnat
départemental et régional
Salle Jean-Moulin, 8h-18h

4 décembre
Basket masculin
Angers BC / Rueil
Salle Jean-Bouin, 20h

7 décembre
Tennis de table
Coupe de l'Anjou
Villoutreys, 19h30-22h30

Handball
Angers / Chartes
Salle Jean-Bouin, 20h30

8 décembre
Hockey sur glace
Ducs d'Angers / Caen
Patinoire, 18h30

Basket féminin
UFAB49 / Dunkerque
Salle Jean-Bouin, 20h

8 et 9 décembre
Tennis de table
Critérium fédéral
Salle Jean-Moulin

14 décembre
Basket masculin
Angers BC / Saint-Chamond
Salle Jean-Bouin, 20h

Football
Angers-SCO / Auxerre
Stade Jean-Bouin, 18h45

15 décembre
Voile
Régate "Les Rillauds"
Lac de Maine, 10h-16h30

Basket
Babybasketteurs
Salle Jean-Bouin, 9h-18h

18 décembre
Tennis de table
La Vaillante / Saint-Maur
Salle Jean-Bouin, 19h30

JEAN-PATRICE CAMPION

ZOOM

Basket 100 % féminin à Angers

L'Union féminine Angers basket (UFAB49) est un club récent, né il y a seulement sept ans de la fusion entre les sections féminines de l'ABC et de Saint-Léonard. Que de chemin parcouru depuis avec, pour l'équipe première, une montée tous les ans pour arriver cette saison dans l'antichambre de l'élite : la Ligue 2. Un niveau déjà atteint en 2010-2011 mais qui s'est soldé par une descente en Nationale 1. Un petit couac dans un parcours exemplaire ponctué par deux trophées Coupe de France dont un l'an passé. "Nous devons notre réussite à notre modèle de développement, explique Brito de Sousa, le président. Dès la création du club, nous avons opté pour une forte présence dans les quartiers et la création d'un centre de formation. De quoi, chaque année, assurer la relève en permettant à de jeunes joueuses formées à la maison d'intégrer le groupe de Ligue 2." Sans oublier les recrutements extérieurs qui permettent à l'UFAB49 de réaliser un bon début de saison. Un club 100 % féminin qui vise à moyen terme d'installer le très haut niveau à Angers et de faire vibrer la salle Jean-Bouin où l'équipe première a élu domicile cette saison.
Prochains matchs à domicile contre Reims le 24 novembre et Dunkerque le 8 décembre. www.ufab49.fr

BIATHLON

Canoë et course à pied au lac de Maine

Le 24e biathlon d'Angers, organisé par le CKCA, se tiendra le dimanche 2 décembre, au lac de Maine. Au menu des courageux : 5000 mètres de canoë ou de kayak et autant de course à pied. L'épreuve s'adresse majoritairement aux licenciés même si les particuliers peuvent s'inscrire. Au total, cent cinquante participants sont attendus, des benjamins aux seniors. C'est pour eux une dernière occasion d'en découdre avant l'arrivée de l'hiver.
Renseignements et inscriptions au CKCA, Pavoa, 75, avenue du lac de Maine, 02 41 72 07 04, www.ckca.fr

TÉLEX Retrouvez en photos les meilleurs moments des **championnats de France de natation Élite** en petit bassin qui se sont tenus à Angers, du 15 au 18 novembre, sur www.angers.fr/photos ou en flashant le QR-CODE ci-contre. ■ Pour les 11-16 ans, tournois de **badminton** le 27 décembre et de **tennis de table** le 3 janvier, organisés par l'animation sportive municipale, 02 41 25 72 83. ■ **L'équipe de pétanque d'Angers** a atteint la finale du Trophée des villes après avoir battu Bordeaux puis Lyon. Au final, c'est Nice qui remporte la compétition.

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

Médiateur de la Ville Pour le joindre par courrier : M. le Médiateur, CS 80011 49020 Angers Cedex. Par téléphone : 0 800 49 04 00 (gratuit depuis un poste fixe). Sur www.angers.fr, rubrique “la mairie”.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
les lundis et samedis de 9 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi de 9 h à 20 h
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY
www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Anjou Allo Taxi 02 41 87 65 00
Accueil Taxi Angevin 02 41 34 96 52

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l’Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d’un appel local à partir d’un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l’hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d’information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass’âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d’action sociale
Esplanade de l’hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d’Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d’accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l’eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d’Angers Loire Métropole et recyclerie d’Emmaüs
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h ;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d’alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
06 26 42 67 94

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes
Centre d’accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée
24h/24, gratuit 119
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales 39 19
(prix d’un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Défenseur des droits
09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d’homophobie)
02 41 88 87 49
SOS Homophobie
0810 108 135
Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17
Médiation 49 02 41 68 49 00
Adavem 49 02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d’abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d’accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l’actualité sur internet : www.angers.fr

Barnabé est...

un garçon bien éclairé

il roule

en toute sécurité

sur un vélo bien équipé

À PIED, À VÉLO
EN TRAM, EN BUS
LA VILLE EST + DOUCE

www.angersloiremetropole.fr

angers loire métropole
communauté d'agglomération

MA VILLE
+ JE LA PARTAGE
+ ELLE ME TRANSPORTE